

LICENCE L1

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION INITIALE

- **DOMAINE Sciences humaines et sociales**
- **MENTION Sciences de l'éducation**

Responsable Pédagogique : M. Mickael Bigay
Responsable du Groupe « Propulse » : M. Pascal Lafont
Scolarité : Mme Nathalie Génier-Rahmé

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020
Édition de Septembre 2019



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
UFR des Sciences de l'éducation,
sciences sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ POURQUOI CE GROUPE « PROPULSE »

- 1. Un groupe associé à une vision : Diversité, Innovation et Projets 4**
- 2. Objectifs partagés entre étudiants et équipe pédagogique**
- 3. Constitution du groupe d'étudiants**
- 4. Principes pédagogiques**
- 5. Tutorat et format d'accompagnement**
- 6. Principes organisationnels**
- 7. Principes méthodologiques**
- 8. Transformation des pratiques d'évaluation, du rapport au savoir et à la connaissance des étudiant(e)s et des enseignant(e)s**

II./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

- 1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education 7**
 - 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires
 - 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles
 - 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence
 - 1.4 - Option « Préparation aux sélections d'entrée dans les écoles de travail social »

- 2. Les dispositions générales de la Licence 9**
 - 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus
 - 2.2 - Modalités de réorientation des étudiants
 - 2.3 - Contrôle de l'assiduité
 - 2.4 - Epreuves de remplacement
 - 2.5 - Calendrier et organisation des deux sessions
 - 2.6 - Report de notes de 1^{ère} session
 - 2.7 - Durée de conservation des acquis
 - 2.8 - Dispositifs pédagogiques d'accompagnement
 - 2.9 - Distinctions (attribution d'une mention)
 - 2.10- Lutte contre le plagiat
 - 2.11- Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales
 - 2.12- Allègements de formation
 - 2.13- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

III./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. Les modalités d'inscription pédagogique 14

4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC 15

- **4.1: Le calendrier de la licence 2019/2020**
 - 4.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres
- **4.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité**
 - 4.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité
 - 4.2.2 - Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1^{ère} année
 - 4.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.
 - 4.2.4 - Remise des travaux aux enseignants
 - 4.2.5 - Les examens
 - 4.2.6 - Proclamation des résultats des examens
- **4.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants**
- **4.4: Vie universitaire et règlement intérieur**
 - 4.4.1 - Vie universitaire : comportement général
 - 4.4.2 - Ordre intérieur
 - 4.4.3 - Discipline universitaire
- **4.5: Contacter les enseignants de la licence**
- **4.6: S'orienter à l'université Paris Est Créteil**
 - 4.6.1 - Les différents services de l'université
 - 4.6.2 - Plan d'accès à l'université
 - 4.6.3 - Plan d'accès aux différents sites

5. Le programme de la licence : UE et ECUE 25

- Enseignements du semestre 1 (UE 1 à UE 3)
- Enseignements du semestre 2 (UE 4 à UE 6)
- Correspondances entre les modules d'enseignement du dispositif « Propulse3 et les unités d'enseignement

6. Contenus détaillés des enseignements 28

- Semestre 1 29
- Semestre 2 52

Renseignements pratiques 66

I. / POURQUOI CE PARCOURS « PROPULSE » / GROUPE PROPULSE

1. Un groupe associé à une vision : Diversité, Innovation et Projets

- **Diversité** : Prise en compte d'une hétérogénéité des publics, en même temps que de perspectives multi et interdisciplinaire, de la diversité des niveaux d'acquisition en matière de connaissances de bases, de la prise en considération diversité des cultures de références est incontournable.
- **Innovation** : Positionner les étudiant-e-s au cœur de leur apprentissage en travaillant à partir de leur histoire (finalité) en y associant une approche pédagogique basée sur la méthodologie de projet (moyens), ainsi que sur une mobilité collective d'une semaine à l'étranger dont le but est d'ouvrir les étudiants sur d'autres horizons culturels et linguistiques. A cela s'ajoutent des modalités d'évaluation innovante telles que l'évaluation par compétences.
- **Projets** : Positionner les étudiant-e-s au cœur de leur apprentissage en travaillant à partir de leur projet, pour appréhender la dimension transformationnelle en fondant le suivi des parcours individuels et collectifs sur l'écriture un journal personnel, l'élaboration d'un portefeuille de compétences à partir de l'identification de thèmes de travail, sources de projets individuels et collectifs qui déboucheront sur des projets thématiques à la fois individuels et en petits groupes.

2. Objectifs partagés entre étudiants et équipe pédagogique

- **Prévenir le décrochage** lors de l'accès à la première année d'enseignement supérieur en Sciences de l'Education
- Préparer et accompagner à l'**autonomie et à la responsabilisation dans l'apprentissage des connaissances**
- Favoriser les **démarches réflexives et d'ouverture sur l'environnement** national, européen et international
- Elargir l'offre de formation en **articulant acquis issus des apprentissages informels ou formels** des étudiants à ceux relatifs au cadre formel

3. Constitution du groupe d'étudiants

- **Possibilité d'intégration d'étudiant-e-s ayant déjà été inscrit.e.s** dans l'enseignement supérieur sans avoir validé une année universitaire en totalité
- En partant des **éléments de motivation** (lettre de motivation assortie d'un Curriculum-Vitae retraçant le parcours scolaire, voire universitaire si cela se justifie) qui conduisent les étudiants à choisir ce parcours parmi les autres.
- A cela, s'ajoute un **entretien individuel** dont l'objectif sera d'évaluer à la fois les éléments motivant l'engagement dans ce-groupe expérimental et le potentiel de mobilisation de l'étudiant-e.

4. Principes pédagogiques

- **Articuler les principes d'une pédagogie active** connectés **aux savoirs et aux disciplines** traditionnellement enseignés
- **Maintien de véritables exigences** en termes d'acquisition de connaissances et d'apprentissage d'une culture universitaire et scientifique, et **une perspective pédagogique prédisposant l'étudiant au cœur de leur apprentissage en travaillant à partir de leur histoire** (parcours biographique, trajectoire scolaire et sociale...) et de leur projet en les accompagnant pour qu'ils développent une réflexivité et des compétences issues à la fois de leur expérience et des acquisitions académiques.
- Favoriser **l'apprentissage accompagné individuellement et collectivement**, de permettre **l'apprentissage simultané et internalisé** positionner les étudiant(e)s

5. Tutorat et format d'accompagnement

- **Accompagnement des étudiant.e.s de première année de Licence** réalisé par les étudiant.e.s référents de première et seconde année de Master Sciences de l'Éducation
- Constitution des binômes sur **la base de projets d'accompagnement**
- **Format d'accompagnement** à raison deux heures par mois, soit **20 heures d'accompagnement** à travers lesquelles les étudiant.e.s sont accompagné.e.s dans le cadre de leur production et de leur apprentissage.

6. Principes organisationnels

- Des projets thématiques permettront à la fois, de fédérer travail individuel et collectif, de s'approprier des connaissances fondamentales à travers une approche **multidisciplinaire** (psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation notamment) **et transversale** (approche croisée et interdisciplinaire).
- **Les cours magistraux sont remplacés par** des journées d'études permettant des apports disciplinaires croisés, organisées à partir d'objets thématiques transversaux afin d'apporter un éclairage théorique et pratique en relation avec les différents projets.
- **Ces journées d'études** constituent une opportunité permettant de croiser apports théoriques et savoir-faire.
- **Un recueil de textes** croisant différents champs disciplinaires sera élaboré et remis à chaque étudiant pour être travaillé individuellement et collectivement complétement à des liens électroniques facilitera l'accompagnement à la lecture de ces textes.
- **La diversité des niveaux d'acquisition en matière de connaissances de bases et la diversité des cultures de références** sont considérées comme des atouts propices à la mobilisation des étudiant(e)s autant que la dynamique de groupe pour laquelle chaque membre sera amené à la considérer comme une ressource potentielle de développement pour chaque étudiant.

7. Principes méthodologiques

- L'équipe pédagogique favorise **les enseignements en petits groupes d'études et de travail**, articulés à **des thématiques permettant de mettre en œuvre un processus d'apprentissage individuel et collectif**
- Chaque étudiant-e est invité-e à ébaucher **l'écriture un journal personnel**, ébauche d'un portefeuille de compétences et instrument au service de la (re)constitution de son parcours scolaire, universitaire, personnel et social.
- Sur la base de l'identification de thèmes récurrents, un arbre sera esquissé afin de définir et d'adopter **des thèmes de travail, sources de projets individuels et collectifs qui déboucheront sur des projets thématiques.**
- Le projet pédagogique inclut **une mobilité collective d'une semaine à l'étranger** dont le but est **d'ouvrir les étudiants sur d'autres horizons culturels et linguistiques.** Ceux-ci seront partie prenante de l'élaboration et de l'organisation du projet de mobilité à l'étranger fondé sur un cahier des charges arrêté au préalable.

8. Transformation des pratiques d'évaluation, du rapport au savoir et à la connaissance des étudiant(e)s et des enseignant(e)s

- La nécessité de se repérer dans l'espace et dans le temps que suscite **la pédagogie de la mobilité et du projet**, projette l'individu dans un monde différent, inconnu, qui, sans être hostile, entraîne inexorablement à progresser, chercher, se situer, comprendre, communiquer.
- Après la rupture que cela représente au regard des enseignements auxquels les étudiant-e-s ont été jusqu'à présent confronté-e-s, après l'effet de déstabilisation qui, grâce au vécu en groupe et à **l'accompagnement formatif**, permettent un dépassement de la difficulté à communiquer, à comprendre, à se situer, vient finalement **le désir de construire.**
- **L'expérience ainsi vécue du dépassement** a pour finalité de donner naissance non à la reproduction d'un quelconque mode de faire pédagogique, mais à un processus **de prise de conscience des difficultés objectives d'appréhension du monde**, elle-même source d'une aptitude nouvelle à transférer les stratégies cognitives acquises au profit de situations de formation créatives et/ou innovantes.

- L'hypothèse de l'équipe pédagogique est que l'enracinement de cette expérience de vie universitaire différente dans l'histoire des étudiant-e-s, individuelle et/ou collective, constitue un détonateur au service non pas d'une banale forme d'épanouissement ou de développement personnel, mais de l'émergence **d'une aspiration à innover, créer, dans une perspective renouvelée, transformée, clé de voûte de l'acte de formation.**
- Dans cette perspective pédagogique, outre des évaluations formatrices tout au long de l'année, la réalisation d'un écrit collectif par chaque groupe thématique fera l'objet **d'une soutenance collective,**
- Chaque étudiant réalisera **un portfolio** qui servira de support à l'entretien de fin de formation.
- Afin d'évaluer les connaissances acquises, tant en termes de savoirs que de savoir-faire et de savoir-être, **une grille d'évaluation apparentée à un référentiel des compétences formation** à acquérir en fin d'année universitaire est proposé par l'équipe pédagogique sur la base d'indicateurs en adéquation d'une part avec les objectifs fixés, et d'autre part avec les contenus et les niveaux de formation correspondant aux pré-requis exigés pour l'accès à la deuxième année de licence en Sciences de l'Education.

Compte tenu de la nature des pratiques pédagogiques et des logiques d'apprentissage, ce parcours « Propulse » fera l'objet, avec la collaboration du Pr. Marcel Pariat, d'un suivi et d'une évaluation dans le cadre d'une recherche au sein du LIRTES EA7313.

II. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique et Territoriale ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...)
 - les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
 - les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
 - les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

1.4 Option « Préparation aux sélections d'entrée dans les écoles de travail social »

Un groupe de TD composé d'une trentaine d'étudiants suit un module de formation spécifique consacré à la préparation aux épreuves de sélection d'entrée dans les écoles de travail social. Le groupe sera constitué sur la base d'une lettre de motivation à la fin du premier semestre suite aux présentations qui seront effectuées dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé.

Ce module est organisé sous la houlette du Centre de formation Saint Honoré et de l'Ecole normale sociale. Il se déroule en semestres 2 et 3. Une présentation plus détaillée sera fournie ultérieurement par les formateurs responsables de l'option.

A l'issue de ce module, les étudiants ont le choix d'entrer en école de travail social s'ils ont été acceptés ou de continuer un cursus normal en L2 et L3 sciences de l'éducation. **En accord avec le responsable du groupe Propulse, les étudiant.e.s de ce groupe qui souhaitent suivre ces enseignements seront dispensés, s'il y a lieu, de certains cours pour se rendre aux cours spécifiques au module « Travail social ».**

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE). En revanche, les modalités d'enseignement du groupe Propulse sont structurées à partir de modules d'enseignement au sein desquels s'articulent plusieurs éléments constitutifs d'unités d'enseignement. Les modules d'enseignement du Groupe Propulse permettent de suivre toutes ces UE de façon articulée.

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal, (**Arrêté du 1er août 2011 - art. 11**). Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels viennent clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu sur les trois années du cursus de licence entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6. (**Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 21**). Dans le cadre du Groupe Propulse, les notes sont issues de l'évaluation des compétences produites à partir d'un référentiel de compétences propre à chaque module d'enseignement.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu. (**Arrêté du 1er août 2011 - art.13**).

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec un seuil de moyenne supérieure à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)**

Il doit alors valider les matières manquantes du semestre non validé. Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure.

Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur le panneau d'affichage de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité. Si deux épreuves d'évaluation se chevauchent, l'étudiant doit immédiatement en avvertir sa scolarité. Si l'étudiant n'anticipe pas le problème suffisamment tôt, il devra choisir de passer les épreuves à la 2e session. (voir le paragraphe 2.4, P.6).

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

2.2 - Modalités de réorientation des étudiants (Arrêté du 3 mars 2017 - art. 8)

A l'issue de chaque semestre de la licence, une réorientation est possible sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil, à qui incombe en particulier de fixer les modalités de validation dans le nouveau parcours des UE ou ECUE validés dans l'ancien parcours.

Pour chaque étudiant réorienté, un « contrat pédagogique », défini par la composante permettant la validation des UE (ou ECUE), sera établi en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, l'autre à la composante (scolarité et responsable pédagogique). Les deux exemplaires seront signés par le responsable de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil et par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique. Certains cours ou TD peuvent être récupérés sur la plateforme EPREL et accompagnés par les enseignants du dispositif TER (cf. plus bas, régimes spéciaux).

2.3 - Contrôle de l'assiduité

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant, sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (**régime général ou régime dérogatoire**), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question et l'étudiant sera noté ABI (Absence Injustifiée)**. Dans ce cas l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

Pour les étudiants en régime dérogatoire, bénéficiant pour certaines disciplines du dispositif Travailler - Etudier - Réussir (TER), l'assiduité est validée par la remise des travaux demandés sur la plateforme EPREL et les statistiques de visites de la plateforme.

2.4 - Epreuves de remplacement

Des épreuves de remplacement sont organisées en cas de chevauchement entre deux ou plusieurs épreuves concernant des ECUE (éléments d'UE) auxquelles l'étudiant est inscrit dans le cadre de son parcours. Pour en bénéficier, l'étudiant doit déposer une demande écrite auprès du service des examens dont il relève **dans un délai de 8 jours ouvrables** à compter de l'affichage du calendrier de la session.

2.5 - Calendrier et organisation des deux sessions

➤ La première session

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

➤ La deuxième session

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Pour tous les groupes sauf pour le groupe Propulse, les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de la faculté, ou sur les panneaux situés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, **après délibérations du jury**.

Dans le cadre du groupe Propulse, tous les examens sont organisés sous forme d'épreuves de contrôle continu et programmés à partir d'un calendrier spécifique.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

2.6 – Report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés auxquels il se représente et se voit attribuer **la meilleure des deux notes obtenues** (en 1^{ère} ou 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

2.7 – Durée de conservation des acquis

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables **sans limitation de durée**, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études antérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

2.8 – Dispositifs pédagogiques d'accompagnement

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies. De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de **prendre connaissance des remarques des enseignants**, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu à l'issue des résultats, sont précisées sur le site Internet et sur les tableaux situés dans le couloir de la scolarité. (Dates de consultation des copies voir ci-après le paragraphe 4.2.6, P. 16).

Il convient de préciser que chaque étudiant.e du groupe « Propulse » sera accompagné.e par un.e étudiant.e de Master à raison d'une vingtaine d'heures tout au long de l'année universitaire 2019-2020.

2.9 – Distinctions (attribution d'une mention - circulaire 2014-0018 du 23/10/2014)

On distinguera la règle de délivrance de la licence, de la note prise en compte pour l'attribution d'une note de mention (NM) qui est calculée suivant la formule :

$$NM = \text{Max} ((S1+S2+\dots+S6)/6), (S5+S6)/2))$$

(Maximum entre la moyenne des 6 semestres et la moyenne des semestres 5 et 6.)

Si $12 \leq NM < 14$: mention Assez bien

Si $14 \leq NM < 16$: mention Bien

Si $NM \geq 16$: mention Très bien

2.10 – Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) **est illicite**. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée. **(Pour plus de détails :**

<http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>).

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL et d'un article figurant dans son règlement intérieur **adopté par le CA de l'université le 10/11/2017- Titre 2, section 1 - art. 27.**

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant **traduit devant la commission disciplinaire de l'université**, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant **risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.**

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net **sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle**. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, **l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal)**.

2.11 – Régime Spécial d'Etude (RSE) - régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales

Le bénéfice du régime spécial d'étude, est accordé en fonction d'une liste établie par **l'Arrêté du 22 janvier 2014 - art. 10**. Ce régime spécial s'adresse tout particulièrement aux étudiants salariés justifiant d'un emploi d'une durée minimum de 12h00 par semaine qui pourront s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent assister en raison de leur activité salariée (certificat de travail et tout document justifiant leur situation).

Il en est de même pour l'impossibilité d'être présents aux TD. Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique de la licence.

Accompagnement des étudiants en régime spécial d'étude et en régimes dérogatoires (salariés, sportifs de haut niveau, personnes en situation de handicap, réorientés, personnes en reprise d'études) :

L'UFR met en œuvre un dispositif appelé « TER » (Travailler, Etudier, Réussir) dont l'objectif vise à faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances. Certains enseignants proposent un accompagnement adapté des CM ou des TD à distance via la plateforme EPREL : séquences écrites de cours, comprenant des exercices, des contrôles de compréhension, des activités à réaliser. Ces étudiants sont invités à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite, dans une salle dédiée au travail collaboratif et à partir d'un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Les référents pédagogiques de cette action sont Sébastien Lacroix et Nathalie Savard.

Les étudiants concernés par le dispositif TER doivent se faire connaître le plus vite possible auprès du service de la scolarité ou de la formation continue.

Attention ! Une condition incontournable pour bénéficier de cet appui est d'utiliser la messagerie « étudiant de l'UPEC, u-pec.fr » et la plateforme EPREL. En cas de difficultés sur ce point, en informer rapidement un des référents, Sébastien Lacroix ou Nathalie Savard.

2.12 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'université. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

Valorisation d'un engagement

Le décret du 10 mai 2017 (n°2017-962) permet que « les compétences acquises par un étudiant dans le cadre de son activité salariée ou bénévole peuvent être valorisées au sein de son parcours de formation ». Pour ce faire, tout étudiant de l'UFR SESS-STAPS peut solliciter une demande de validation d'ECUE par le biais d'une notation correspondant à la remise d'un rapport écrit décrivant et analysant l'expérience acquise.

Critères d'éligibilité :

- être étudiant inscrit dans une formation de l'UFR SESS-STAPS
- avoir un engagement significatif et continu dans une activité salariée ou bénévole **en lien avec les objectifs pédagogiques du diplôme** visé (l'engagement « significatif et continu » sera mesuré sur la base d'un équivalent temps évalué entre 25 et 30 heures par ECTS)
- avoir déposé une demande de valorisation de l'engagement auprès de la scolarité concernée dans les trois semaines suivant le début des enseignements

Mode de décision :

- Le responsable de diplôme, après consultation de son équipe pédagogique, évalue l'éligibilité de la demande, définit le mode de validation, ainsi que l'ECUE ou les ECUE concernés. Il formalise sa décision sous forme d'un contrat d'étude remis à l'étudiant et à la scolarité.
- Par cette procédure, l'étudiant peut se voir valider, selon l'importance de ses engagements, entre 1 et 9 ECTS.
- Le responsable de diplôme est chargé, en lien avec son équipe pédagogique, de définir les critères de validation et d'évaluer le travail fourni.

2.13 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Etudier au Canada avec le programme BCI
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Alina CORNEA-PECHEREAU

Bureau 605 - 01 45 17 44 75

adresse mail : alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

3. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Une réunion de pré-rentrée obligatoire se tiendra le :

Mardi 3 septembre 2019 de 13h30 à 14h30

Amphi 101 - Mail des mèches

(Métro Créteil Université ligne 8 - Rue Poète et Sellier - Créteil) (Voir plans pages 19-20)

**Une réunion facultative d'information spécifique concernant le parcours
« Propulse » proposé dans un des groupes de Licence se tiendra le :**

Mardi 3 septembre 2019 de 11h30 à 12h30

Amphi 104 - Mail des mèches

(Métro Créteil Université ligne 8 - Rue Poète et Sellier - Créteil) (Voir plans pages 19-20)

Prérentrée pédagogique et reprise des cours

Une prérentrée pédagogique aura lieu la journée du **lundi 9 septembre 2019** à partir de 9h30 dans les salles du bâtiment Pyramide. (80, Avenue du général de Gaulle - Bâtiment La Pyramide - Créteil / Métro Créteil l'Échat ligne 8). Pour cette journée vous serez accueillis en groupe TD (les informations seront transmises le 3 septembre).

Prévoir d'apporter une photo d'identité.

La reprise des cours aura lieu le lundi 9 septembre 2019. Pour les étudiant.e.s du parcours « Propulse », la reprise des cours aura lieu le Vendredi 13 septembre en commençant par une visite au musée de l'immigration (Rdv devant le musée).

Les inscriptions pédagogiques seront ouvertes dès le 4 septembre 2019.

Elles se font en ligne sur l'espace e-campus à l'adresse suivante :

<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>

Il y a 11 groupes au total en L1, dont un groupe réservé au parcours « Propulse ».

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2019/2020

- 4.1.1- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 1)

| | | | | | |
|------------|----|--------------------|----|-----------|----------------|
| Semaine 37 | du | lundi 9 septembre | au | samedi 14 | septembre 2019 |
| Semaine 38 | du | lundi 16 septembre | au | samedi 21 | septembre 2019 |
| Semaine 39 | du | lundi 23 septembre | au | samedi 28 | septembre 2019 |
| Semaine 40 | du | lundi 30 septembre | au | samedi 05 | octobre 2019 |
| Semaine 41 | du | lundi 07 octobre | au | samedi 12 | octobre 2019 |
| Semaine 42 | du | lundi 14 octobre | au | samedi 19 | octobre 2019 |
| Semaine 43 | du | lundi 21 octobre | au | samedi 26 | octobre 2019 |

Semaine 44 **CONGÉS D'AUTOMNE**

| | | | | | |
|------------|----|-------------------|----|-----------|---------------|
| Semaine 45 | du | lundi 04 novembre | au | samedi 09 | novembre 2019 |
| Semaine 46 | du | mardi 12 novembre | au | samedi 16 | novembre 2019 |
| Semaine 47 | du | lundi 18 novembre | au | samedi 23 | novembre 2019 |
| Semaine 48 | du | lundi 25 novembre | au | samedi 30 | novembre 2019 |
| Semaine 49 | du | lundi 02 décembre | au | samedi 07 | décembre 2019 |
| Semaine 50 | du | lundi 9 décembre | au | samedi 14 | décembre 2019 |

EXAMENS DU 1^{ER} SEMESTRE

Semaine 51 et semaine 2

CONGÉS DE FIN D'ANNEE

Semaine 52 et semaine 1

JURY DU PREMIER SEMESTRE

Semaine 6

CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 2)

| | | | | |
|------------|----|------------------|----|-------------------------|
| Semaine 03 | du | lundi 13 janvier | au | samedi 18 janvier 2020 |
| Semaine 04 | du | lundi 20 janvier | au | samedi 25 janvier 2020 |
| Semaine 05 | du | lundi 27 janvier | au | samedi 1er février 2020 |
| Semaine 06 | du | lundi 03 février | au | samedi 8 février 2020 |
| Semaine 07 | du | lundi 10 février | au | samedi 15 février 2020 |

Semaine 08 **CONGÉS D'HIVER**

| | | | | |
|------------|----|------------------|----|------------------------|
| Semaine 09 | du | lundi 24 février | au | samedi 29 février 2020 |
| Semaine 10 | du | lundi 02 mars | au | samedi 07 mars 2020 |
| Semaine 11 | du | lundi 09 mars | au | samedi 14 mars 2020 |
| Semaine 12 | du | lundi 16 mars | au | samedi 21 mars 2020 |
| Semaine 13 | du | lundi 23 mars | au | samedi 28 mars 2020 |
| Semaine 14 | du | lundi 30 mars | au | samedi 04 avril 2020 |
| Semaine 15 | du | lundi 6 avril | au | samedi 11 avril 2020 |

Semaine 16 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

| | | | | |
|------------|----|----------------|----|----------------------|
| Semaine 17 | du | lundi 20 avril | au | samedi 25 avril 2020 |
|------------|----|----------------|----|----------------------|

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaines 18 et 19

JURY DU SECOND SEMESTRE

Semaine 22

CONSULTATIONS DES COPIES

Après le jury

RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 25 et 26

JURY DE RATTRAPAGE

Semaine 29

4.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

➤ 4.2.1- Coordonnées et horaires d’accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative ou pédagogique, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 615** auprès de : Nathalie Génier-Rahmé : nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

ou en appelant le 01.45.17.44.09

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE (Sous réserve de modifications)

| | | |
|----------|--------------|-------------|
| LUNDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |
| MARDI | 8h45 - 12h45 | 14h - 16h30 |
| MERCREDI | Fermé | 14h - 16h30 |
| JEUDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |
| VENDREDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |

En période d’inscription (mois de juillet à mi-septembre), le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide - Bureau 615
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX

➤ 4.2.2- Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1

Responsable pédagogique de la L1 :

Michaël Bigay: michael.bigay@u-pec.fr

Responsable du Groupe PROPULSE :

Pascal Lafont : pascal.lafont@u-pec.fr

➤ 4.2.3- Informations sur l’organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l’organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité figurant en ligne et/ou l’affichage sur le tableau réservé à la Licence 1 dans le couloir du 6^{ème} étage pour des informations sur : l’emploi du temps, l’absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d’emplois du temps... .

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l’université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisissez **UFR Sciences de l’éducation, sciences sociales et STAPS**.

Puis, dans l’onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L1 SESS**.
<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l1-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu’un cours débute à 8h).

Les emplois du temps seront mis en ligne sur le site internet début septembre.
 Consultez le fichier PDF « Emploi du temps » dans la rubrique « Documents utiles » sur la page « Scolarité » dans la marge à droite, en bas. (cf. capture d'écran ci-dessous).

En Licence 1^{ère} année mention Sciences de l'éducation, il y a 11 groupes. Vous choisirez entre les groupes 1 à 10 lors de votre inscription pédagogique, le groupe 11 étant réservé au dispositif « Apprendre autrement ».

NB : les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

The screenshot shows the UPEC website interface. On the left is a green navigation menu with items like CONTACTS, DEUST, LICENCE SESS, L1 SESS, L2 SESS, L3 SESS, Lpro Intervention sociale, LICENCES STAPS, MASTERS SESS, MASTERS STAPS, CALENDRIER DE RENTRÉE, and EXAMENS. The main content area is titled 'SCOLARITÉ' and features a breadcrumb trail: ACCUEIL FR → SCOLARITÉ → LICENCE SESS → L1 SESS. The primary heading is 'LICENCE 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ'. Below this are several news items: 'Résultats de la session de rattrapage' (17 juillet 2019 - 31 juillet 2019), 'Informations réinscriptions administratives 2019-2020' (11 juin 2019 - 30 juin 2019), 'AED - Nouveau dispositif de préprofessionnalisation proposé par le ministère de l'éducation nationale' (24 mai 2019 - 30 juin 2019), and 'Information nouveau dispositif Assistant d'Éducation' (16 avril 2019 - 30 avril 2019). A blue arrow points from a box labeled 'Consultation des salles' to the AED article. On the right side, there are three vertical sections: 'CONTACTS ET HORAIRES' with contact info for Nathalie Génier-Rahmé and opening hours; 'EMPLOI DU TEMPS' with a link to 'Consultez votre emploi du temps en ligne'; and 'NOTES ET RÉSULTATS' with a link to 'Consultez vos résultats en ligne'. At the bottom right, the 'DOCUMENTS UTILES' section contains links to 'Livret étudiant L1 SE - 2018/2019', 'Livret étudiant L1 SE parcours DIP - 2018/2019', and 'Emploi du temps_semestre 2_2018/2019 (sous réserve de modifications)'. A blue arrow points from a box labeled 'Emploi du temps du semestre' to this section.

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

Utilisateur : sess_staps_web

Mot de passe : (néant)

[OK]

Groupe > SESS 2019-2020 > SESS FI > Licence 1 SESS > Groupe

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ **4.2.4 – Remise des travaux aux enseignants**

Les **dossiers, rapports, notes de synthèse, fiches de lecture**, devront être remis à l'enseignant lui-même pour les différentes sessions. **Pour la session de juin**, les étudiants concernés doivent prendre contact **dès l'affichage des résultats** avec l'enseignant de leur(s) TD(s) pour définir ce qu'ils auront à valider.

Les étudiants en **régime dérogatoire** doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au cours des trois semaines qui suivent le début des cours.

Chaque enseignant possède un casier situé au 7^{ème} étage dans la salle des professeurs (salle 704). Tout document à remettre à un enseignant doit être déposé dans son casier. **Aucun dossier ne sera accepté à la scolarité.**

➤ **4.2.5 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves.

La **charte des examens**, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un temps majoré pour les examens sous certaines conditions. Ils doivent se faire connaître dès le début de l'année ou dès que possible en cas d'accident en cours d'année et au minimum 15 jours avant le début des épreuves auprès de la responsable des examens :

Janis Vythelingum au bureau 611.

01.45.17.44.11.

Email : janis.vythelingum@u-pec.fr

➤ **4.2.6 – Proclamation des résultats des examens**

A l'issu de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone. Des relevés de notes individuels sont alors disponibles à la scolarité ou au bureau d'accueil. Ces relevés de notes sont à retirer sur présentation de la carte d'étudiant et à conserver comme des diplômes ; **aucun duplicata ne sera fourni**. Ils peuvent être confiés à une autre personne si celle-ci est munie d'une procuration et de la carte d'étudiant.

Lecture des résultats :

ADM : Admis / L'élément est validé par une note ≥ 10 .

VAL : Validé / L'élément est validé par compensation.

AJ : Ajourné / Note < 10 / L'élément n'est pas validé.

DEF : Défaillant / Vous avez été absent à au moins un partiel. Ce défaillant empêche le calcul du semestre.

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre. Un des 2 semestres est ADMIS ; l'autre semestre est au minimum à 8/20.

La consultation des copies et l'accompagnement pédagogique se déroulent pendant la **Semaine 7 après le jury (semestre 1) et Semaine 24 après le jury (semestre 2)**. Aucune consultation de copies ne pourra avoir lieu en dehors de cette semaine.

Concernant les réclamations (erreurs de notes, oublis de notes...) **un délai règlementaire est indiqué sur les fiches de réclamation. Au-delà de ce délai aucune réclamation ne pourra être prise en compte.**

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) ouverte du lundi au vendredi de 12 H à 17H contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

De nombreux ouvrages sont en accès libre : ouvrages théoriques des fondamentaux des Sciences de l'éducation, des ouvrages thématiques ainsi que des périodiques. Un espace multimédia avec des ressources à vocation pédagogique sont à la disposition des étudiants : ordinateurs fixes et portables avec Wifi. Un scan peut également être utilisé en libre-service.

Afin de se projeter de manière constructive vers leur avenir professionnel, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé sur rendez-vous.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous contacter la personne responsable de la salle 604 :

Chloé FOUQUET par téléphone au 01-45-17-44-38 ou par mail : chloe.fouquet@u-pec.fr

D'autres salles sont à la disposition des étudiants à La Pyramide :

Des salles mutualisées au 2^{ème} étage avec l'institut d'Ergothérapie sont accessibles à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

Salle 214 : salle informatique en libre-service accessible sur présentation de la carte d'étudiant.

Salle 215 : 1 salle informatique équipée de 10 postes de travail

Salle 215 bis : salle de travail comprenant 20 places

Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :

- **Salle 228** : le foyer étudiant équipé d'un micro-ondes est à la disposition des étudiants du département SESS.

- **le restaurant universitaire de l'UFR de Droit** est accessible aux étudiants de SESS. Il est situé 83-85 avenue du Général de Gaulle, avec un temps de trajet de 5 minutes à pied environ de La Pyramide. (voir page 20 le plan d'accès aux différents sites de l'UPEC). Le repas coûte 3.25 € sur présentation de la carte d'étudiant.

4.4 - Vie universitaire et règlement intérieur (adopté par le CA de l'université le 10/11/2017)

➤ 4.4.1 - Vie universitaire : comportement général (Titre 2 - Section 1 - Article 20)

Les usagers doivent adopter un comportement respectueux d'autrui et conforme aux usages. (...) **et ne doit pas être de nature à créer une perturbation** dans le déroulement des activités d'enseignement et de recherche.

➤ 4.4.2 - Ordre intérieur : Usage des moyens de communication (Titre 2 - Section 2 - Article 26)

L'usage des moyens de communication, transmission et réception ne doit pas porter atteinte au fonctionnement de l'université.

➤ 4.4.3 - Discipline universitaire : Dispositions générales et procédure disciplinaire à l'égard des usagers (Titre 2 - Section 3 - Articles 29 et 30)

Tout manquement aux dispositions du règlement intérieur est susceptible de justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire. (...). En fonction de la gravité des faits, les sanctions disciplinaires applicables aux usagers sont les suivantes : l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire pour une durée maximale de 5 ans ou l'exclusion définitive de l'université. Le prononcé d'une sanction peut

s'accompagner, selon le cas, de la nullité de l'inscription ou de la nullité de l'épreuve correspondant à la fraude ou à la tentative de fraude voire, pour l'utilisateur concerné, de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

4.5 Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

| | | | |
|--------------------|--|--------------------|--|
| Mr. F. ACOTCHOU | florent.acotchou@u-pec.fr | Mme H. MOUNIR | amounir@u-pec.fr |
| Mr Y ADANE | yahia.adane@u-pec.fr | Mme E. NIGUES | nigues-pec.fr |
| Mr B. ALLALI | boujemaa.allali@u-pec.fr | Mme A-C. OLLER | anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr |
| Mme B. ALONSO | begona.alonso-fernandez@u-pec.fr | Mme N. PLOUCHARD | nathalie.plouchard@u-pec.fr |
| Mme F. ANANI | fatima.anani@u-pec.fr | Mr T. POMBET | thibaud.pombet@u-pec.fr |
| Mr D. ARGOUD | argoud@u-pec.fr | Mme N. SAVARD | nathalie.savard@u-pec.fr |
| Mme Z. BACHA | zohra.ahmed-bacha@u-pec.fr | Mr P. SEMENOWICZ | philippe.semenowicz@u-pec.fr |
| Mr M. BIGAY | michael.bigay@u-pec.fr | Mme C. Ventura | chantal.ventura@u-pec.fr |
| Mme A. BOULIN | audrey.boulin@u-pec.fr | Mme M. VILLEZ | marion.villez@u-pec.fr |
| Mme A. BOURDIE | bourdie@u-pec.fr | Mr A. Zilberschlag | alain.zilberschlag@u-pec.fr |
| Mr C. CALAMEL | charles.calamel@u-pec.fr | | |
| Mme C. CHARLES | charlene.charles@u-pec.fr | | |
| Mme S. CHAUVEL | severine.chauvel@u-pec.fr | | |
| Mr J-B. CHEBROUX | jean-bernard.chebroux@u-pec.fr | | |
| Mme C. COSSEE | claire.cossee@u-pec.fr | | |
| Mme L. COSTES | laurence.costes@u-pec.fr | | |
| Mme A. DA SILVA | adelaide.dasilva@u-pec.fr | | |
| Mme S. DEULCEUX | sandrinedeulceux57@hotmail.com | | |
| Mr Y. DESCAMPS | yann.descamps@u-pec.fr | | |
| Mr N. DIVERT | nicolas.divert@u-pec.fr | | |
| Mr. C. FRETIGNE | cedric.fretigne@u-pec.fr | | |
| Mr E. GILLES | eric.gilles@u-pec.fr | | |
| Mr C. JAUNET | christophe.jaunet@u-pec.fr | | |
| Mr S. LACROIX | sebastien.lacroix@u-pec.fr | | |
| Mr P. LAFONT | pascal.lafont@u-pec.fr | | |
| Mme D.LEBLOND | leblond@u-pec.fr | | |
| Mme M-P. MAKIEWICZ | marie-pierre.mackiewicz@u-pec.fr | | |
| Mme S. MARAVAL | sara.maraval@u-pec.fr | | |
| Mme F. MONTANDON | frederique.montandon@u-pec.fr | | |

4.6 S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

Le SIOE (Service des Inscriptions et Organisation des Etudes est situé sur le campus centre, au 61, avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université, bâtiment I1 rez-de-chaussée). Il délivre lors de l'inscription administrative, en début d'année, des certificats de scolarité. **(Pensez à en faire des photocopies).**

Le service des bourses (01.45.17.12.43/6529), ainsi que le **service des diplômes** (01.45.17.12.47/1242) font partie du SIOE.

La bibliothèque universitaire du Campus centre est située au 61 avenue du Général de Gaulle en face du bâtiment T.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir le calendrier des samedis sur le site internet de l'université.

CONTACTS

| | |
|--|--|
| Horaires et conditions d'accès | 01 45 17 70 19 01 45 17 70 12 bibcmc@u-pec.fr |
| Documentation services proposés | 01 45 17 70 31 01 45 17 70 39 bibcmc@u-pec.fr |
| L'emprunt et le retour des documents | 01 45 17 70 16 01 45 17 70 12 pret-cmc@u-pec.fr |
| Le service du Prêt entre Bibliothèques | 01 45 17 70 28 pebcmc@u-pec.fr |
| Le dépôt et la consultation des thèses | 01 45 17 70 28 these-cmc@u-pec.fr |

Le service culture et vie de l'étudiant propose des services concernant le logement, les emplois, les stages, les jobs, l'action sociale, la culture. Ce service est situé au 61 avenue du Général de Gaulle, métro Créteil Université, bâtiment I3 au 1^{er} étage.

Contact : vie-etu@u-pec.fr

Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives SUAPS

(61 avenue du Général de Gaulle métro Créteil Université Bât I3 - 1er étage - Locaux du service culture et vie de l'étudiant) propose plus de 30 activités physiques, sportives et artistiques.

Contact : 01 45 17 13 84 - suaps@u-pec.fr

Plan de l'université



| | |
|---|--------|
| Faculté d'administration et échanges internationaux | Bât. T |
| Faculté des lettres, langues et sciences humaines | Bât. I |
| Faculté des sciences et technologie | Bât. P |

| | |
|---|--------|
| Institut de préparation à l'administration générale | Bât. T |
| IUT de Créteil-Vitry | Bât. L |
| Présidence et services centraux | Bât. I |

-  Accueil
-  Amphithéâtre



UNIVERSITÉ
PICARDIE-JULES VERNE
VAL DE MARNE

CAMPUS CENTRE

www.u-pec.fr

Suivez l'UPEC sur les réseaux sociaux :








Plan d'accès aux différents sites



5. LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

SEMESTRE 1

UE 1 - Savoirs fondamentaux : S.H.S.

| | | |
|--|---------------|------------------------|
| ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation | 15 CM - 18 TD | 5 ECTS (coefficient 5) |
| ECUE 1.2 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie | 15 CM - 18 TD | 5 ECTS (coefficient 5) |
| ECUE 1.3 Introduction à la psychologie | 15 CM - 18 TD | 5 ECTS (coefficient 5) |

UE 2 - Initiation à la méthodologie

| | | |
|--|-------|------------------------|
| ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire | 24 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |
| ECUE 2.2 Expression écrite et orale | 18 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |
| ECUE 2.3 Techniques de recueil de données | 18 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |

UE 3 - Professionnalisation

| | | |
|---|-------|------------------------|
| ECUE 3.1 TICE | 24 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |
| ECUE 3.2 Langues étrangères : anglais ou espagnol | 24 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |
| ECUE 3.3 Projet professionnel personnalisé | 12 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |

| | | |
|--------------|-------------------|----------------|
| TOTAL | 219 heures | 30 ECTS |
|--------------|-------------------|----------------|

SEMESTRE 2

UE 4 - Savoirs fondamentaux : S.H.S.

| | | |
|--|---------------|------------------------|
| ECUE 4-1 Introduction à la psychologie sociale | 15 CM - 18 TD | 5 ECTS (coefficient 5) |
| ECUE 4-2 Introduction à la sociologie | 15 CM - 18 TD | 5 ECTS (coefficient 5) |
| ECUE 4-3 Politiques et institutions éducatives | 12 CM - 10 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |
| ECUE 4-4 Système économique et social contemporain | 12 CM - 10 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |

UE 5 - Initiation à la méthodologie

| | | |
|--|-------|------------------------|
| ECUE 5-1 Expression écrite et orale | 18 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |
| ECUE 5-2 Méthodes en recherche d'information et en documentation | 18 TD | 3 ECTS (coefficient 3) |

UE 6 - Professionnalisation

| | | |
|--|-------|------------------------|
| ECUE 6-1 Culture générale | 14 CM | 2 ECTS (coefficient 2) |
| ECUE 6-2 Langues étrangères : anglais/espagnol | 24 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |
| ECUE 6-3 Projet personnel professionnalisé | 12 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |
| ECUE 6-4 Pratique de communication | 18 TD | 2 ECTS (coefficient 2) |

| | | |
|--------------|-------------------|----------------|
| TOTAL | 214 heures | 30 ECTS |
|--------------|-------------------|----------------|

Correspondances entre les modules d'enseignement du groupe Propulse et les unités d'enseignement

SEMESTRE 1

| | | |
|---|-------------------|--|
| Module I : Apprendre à apprendre | 3hCM – 6hTD | ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation |
| | 3hCM – 6hTD | ECUE 1.3 Introduction à la psychologie |
| | 6hTD | ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire |
| Module II : S'appropriier les TICE | 12hTD | ECUE 3.1 TICE |
| Module III : Se documenter pour agir | 15hCM – 18hTD | ECUE 1.2 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie |
| | 18hTD | ECUE 2.3 Techniques de recueil de données |
| Module IV : L'écriture impliquée | 6hCM – 6hTD | ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation |
| | 6hCM – 6hTD | ECUE 1.3 Introduction à la psychologie |
| | 6hTD | ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire |
| | 3hTD | ECUE 2.2 Expression écrite et orale |
| Module VI : Développement des compétences linguistiques en anglais | 3hTD | ECUE 2.2 Expression écrite et orale |
| | 6hTD | ECUE 3.1 S'appropriier les TIC pour réussir |
| | 24hTD | ECUE 3.2 Langues étrangères : anglais ou espagnol |
| Module VI bis : Développement des compétences linguistiques en espagnol | 3hTD | ECUE 2.2 Expression écrite et orale |
| | 6hTD | ECUE 3.1 S'appropriier les TIC pour réussir |
| | 24hTD | ECUE 3.2 Langues étrangères : anglais ou espagnol |
| Module VII : Education et socialisation | 3hCM – 3hTD | ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation |
| | 3hCM – 6hTD | ECUE 1.2 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie |
| Module VIII : Vers les chemins de la connaissance | 6hCM – 6hTD | ECUE 1.3 Introduction à la psychologie |
| Module IX : Apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir | 3hTD | ECUE 3.3 Projet professionnel personnalisé |
| Module X : L'école pour quoi faire ? | 3hTD | ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation |
| TOTAL | 219 heures | 30 ECTS |

SEMESTRE 2

| | | |
|---|-------------------|--|
| Module 1 : Apprendre à apprendre | 3hCM – 6hTD | ECUE 4-1 Introduction à la psychologie sociale |
| | 3hCM – 3hTD | ECUE 4-2 Introduction à la sociologie |
| | 3hTD | ECUE 6-1 Culture générale |
| Module III : Se documenter pour agir | 12hCM-10hTD | ECUE 4-4 Système économique et social contemporain |
| | 12hCM-10hTD | ECUE 5-2 Méthodes en recherche d'information et en documentation |
| | 3hTD | ECUE 6-1 Culture générale |
| Module IV : L'écriture impliquée | 12hCM-10hTD | ECUE 4-3 Politiques et institutions éducatives |
| | 6hTD | ECUE 6-1 Culture générale |
| Module V : Mieux se connaître pour connaître les autres | 9hCM-6hTD | ECUE 4-1 Introduction à la psychologie sociale |
| | 18hTD | ECUE 6-4 Pratique de communication |
| Module VI : Développement des compétences linguistiques en anglais | 9hTD | ECUE 5-1 Expression écrite et orale |
| | 24hTD | ECUE 6-2 Langues étrangères : anglais/espagnol |
| Module VI bis : Développement des compétences linguistiques en espagnol | 9hTD | ECUE 5-1 Expression écrite et orale |
| | 24hTD | ECUE 6-2 Langues étrangères : anglais/espagnol |
| Module VII : Education et socialisation | 6hCM-9hTD | ECUE 4-2 Introduction à la sociologie |
| Module IX : Apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir | 3hTD | ECUE 6-3 Projet personnel professionnalisé |
| TOTAL | 214 heures | 30 ECTS |

PREMIER SEMESTRE

- S1 -

- **UE 1 : Savoirs fondamentaux : Sciences humaines et sociales (1)**
- **UE 2 : Initiation à la méthodologie (1)**
- **UE 3 : Professionnalisation (1)**

MODULE 1 : APPRENDRE A APPRENDRE (S1)

Enseignant responsable :
Pascal LAFONT

Ecue1.1 - Introduction aux Sciences de l'Education

CONTENU

Dans une société ouverte sur le monde, marquée par une complexité croissante, les jeunes sont plus que jamais confrontés à l'injonction selon laquelle tout individu est responsable autant de ses apprentissages que des compétences qui leur sont attachées. Aussi, ce cours a-t-il pour vocation d'explorer les conditions de développement des habilités déterminantes en vue de réussir son parcours scolaire. Il convient ainsi d'interroger la signification pour l'apprenant de « savoir réguler et contrôler » ses apprentissages ainsi qu'à la définition de ce qui doit être acquis pour savoir apprendre.

BIBLIOGRAPHIE

FAMOSE, J.-P. & MARGNES, E., *Apprendre à apprendre - La compétences clé pour s'affirmer et réussir à l'école*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2016.
GALAND, B. & BOURGEOIS, E., *(Se) Motiver à apprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.
LESSARD, Cl. & MEIRIEU, Ph., *L'obligation de résultats en éducation*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
ROMAINVILLE, M. & MICHAUT, Ch., *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
TERRIAULT et al., *Rapport au(x) savoirs(s) de l'enseignant et de l'apprenant - Une énigmatique rencontre*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

D'autres ouvrages seront indiqués lors des séances de cours.

Ecue 1.3 - Introduction à la psychologie

CONTENU

Savoir apprendre requiert le contrôle et la régulation de ses émotions, ses comportements et le contexte. Autrement dit, ce cours a pour vocation de travailler les connaissances et pratiques dans le but de savoir comment la régulation de l'affect influence l'apprentissage et in fine, quels effets produit-elle en retour sur le niveau de réussite ?

Autres questionnements traités lors des séquences pédagogiques, par exemple : Comment les apprenants font-ils face au stress et aux émotions face aux épreuves qu'ils/elles ont à affronter lors de leur parcours scolaire ? Enfin, comment peuvent-ils surmonter affectivement des échecs occasionnels et devenir des apprenants efficaces ?

BIBLIOGRAPHIE

BANDURA, A., *Théorie de l'apprentissage social*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall, 1977.
SKINNER, BF, *La technologie de l'enseignement*. New York: Appleton-Century-Crofts, 1968.
WEINER, B., An attributional theory of achievement motivation and emotion, *Psychological Review*, 92, 548-573.

Ecue 2.1 – Méthode du travail universitaire (MTU)

CONTENU

A l'issue d'une visite guidée au Musée de l'Immigration (Porte Dorée) portant sur la thématique du « Patrimoine et Citoyenneté », il s'agira d'interroger si la découverte d'un espace muséal permet l'apprentissage ? De quel type d'apprentissage s'agit-il ? A quelles conditions l'apprentissage peut-il se produire ? Par ailleurs, et surtout, quels types de méthodologie de recueil de données, quels outils d'observation peuvent-ils, doivent-ils être mobilisés ?

BIBLIOGRAPHIE

ROMAINVILLE, M. & NOEL, B., Métacognition et apprentissage de la prise de notes à l'université, *Arob@se*, 7, 2003.

Les documents seront remis en fonction des séquences pédagogiques.

Régime général :

Les évaluations seront fonction du référentiel de compétences concernant ce module et sera présenté en début de séance par l'enseignant responsable du module. Une auto-évaluation se prise en compte dans l'évaluation finale du premier semestre afin que l'étudiant puisse se confronter à la mesure de son investissement et des productions qui constitueront un journal d'apprentissage.

Rattrapage : A l'issue des deux semestres, le cas échéant si ses résultats conduisent à ne pas valider ce module, l'étudiant sera soumis à une épreuve orale de rattrapage. L'étudiant sera donc invité à répondre à plusieurs questions relatives à des aspects abordés en cours et figurant dans son journal d'apprentissage.

MODULE II : S'APPROPRIER LES TICE POUR RÉUSSIR (S1)

Enseignant responsable :
Jean Clairemond CÉSAR

Nombre d'heures :
12H TD

Ecue 3.1 - TICE

CONTENUS

Pédagogie liée à l'intégration des TICE en Licence. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement. Travail personnel au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant choisit un projet professionnel à partir d'une autoévaluation de ses compétences en TICE. Il ou elle le réalise et valide ses acquis. Exploration des notions de compétences, pédagogie active, autoévaluation, bilan des compétences, gestion de projet d'intervention pratique dans le milieu et rapport de projet.

BIBLIOGRAPHIE

- Achard, P. (2016). *Les MOOCS - Cours en ligne et transformations des universités*. Montréal: PUM.
- Attenoukon, S., Karsenti, T., et Gervais, C. (2013). Impact des TIC sur la motivation et la réussite des étudiants. Enquête à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. *RITPU*, 10(2), 66-76. doi: 10.7202/1035523ar
- Basque, J., et Ruelland, D. (2006). *Développement d'un outil informatisé d'autodiagnostic des compétences informationnelles destiné aux étudiants universitaires*. Montréal: LICEF - Télé-université.
- Ben Ismail Ben Romdhane, D., et Legros, D. (2017). TICE, mémoire et compréhension de texte scientifique en français L2. *Psychologie française*, 62(3), 279-292. doi:10.1016/j.psfr.2014.09.001
- Bernard, F.-X., et Ailincal, R. (2012). De l'introduction des TICE à l'École aux pratiques actuelles des jeunes : Approche historique des technologies de l'information et de la communication. (L'Harmattan, Éd.) *Raisons, comparaisons, éducations: la revue française d'éducation comparée*, 215-226.
- Béziat, J. (2012). Former aux TICE : entre compétences techniques et modèles pédagogiques. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 9(1-2), 53-62. doi: 10.7202/1012902ar
- Bourdeau, J., et Grandbastien, M. (2011). *La modélisation du tutorat dans les systèmes tutoriels intelligents*. STICEF.
- Charriau, V., et Broadbridge, J. (2016). L'utilisation de Twitter en classe de langue : quand la technologie se met au service de l'apprentissage. *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, 35(2). doi:10.4000/apliut.5430
- Class, B., Schneider, D., Laroussi, M., et Lombard, F. (2016). Enseigner la méthodologie de la recherche en technologie éducative : des conceptions aux concepts seuils. *Distances et médiations des savoirs*. doi:10.4000/dms.1349

- Dopover, C., Karsenti, T., et K, V. (2007). *Enseigner avec les technologies : Favoriser les apprentissages, développer des compétences*. Québec: PUQ.
- Fiévez, A. (2017). *L'intégration des TIC en contexte éducatif. Modèles, réalités et enjeux*. Québec: PUQ.
- Grosbois, M. (2015). S'approprier le numérique : réussite ou échec ? Pour qui, pourquoi, comment ? *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité, XXXIV(2)*.
doi:10.4000/apliut.5168
- Jacques, V., Michel, L., et Karsenti, T. (2010). Vers un changement de culture en enseignement supérieur. *Revue des sciences de l'éducation, 36(1)*, 25-43.
- Jonassen, D., Carr, C., et Yueh, H. (1998). Computers as mindtools for engaging learners in critical thinking. *TechTrends, 43(2)*, 24-32.
- Karsenti, T., et Bugmann, J. (2017). *Enseigner et apprendre avec le numérique*. Montréal: PUM.
- Karsenti, T., et Savoie-Zajc, L. (2018). *La recherche en éducation - étapes et approches*. Montréal: PUM.
- Lamonde, F., Viau-Guay, A., Beaufort, P., et Richard, J.-G. (2001). La mémoire de projet : véhicule d'intégration de l'ergonomie et de la SST à la conception? *Pistes, 3(2)*, 1-18.
- Loisy, C., Mailles-Viard-Metz, S., et Breton, H. (2011). Se connaître et s'orienter grâce au e-portfolio. *RITPU, 8(1-2)*, 69-80. doi: 10.7202/1005785ar
- Peraya, D., et Peltier, C. (2012). Une année d'immersion dans un dispositif de formation aux technologies : prise de conscience du potentiel éducatif des TICE, intentions d'action et changement de pratique. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 9(1-2)*, 111-135. doi:10.7202/1012906ar
- Platteaux, H., et Hoein, S. (2015). A learning module for BA students to develop ICT skills for their learning activities | Un module de formation visant le développement des compétences TICE chez les étudiants en baccalauréat. *Canadian journal of learning an technology, 41(4)*, 20.
doi:10.21432/T2C60G
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., et Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (éd. 5e). Trois-Rivières: SMG.
- Raby, C., Karsenti, T., Meunier, H., et Villeneuve, S. (2011). Usage des TIC en pédagogie universitaire : point de vue des étudiants. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 8(3)*, 6-19. doi:10.7202/1006396ar
- Rauzy, A. (2015). L'enseignement à distance, un enjeu pour la formation tout au long de la vie et le suivi des compétences. *Transfusion clinique et biologique, 22(4)*, 198-199.
- Roy, N., Gareau, A., et Poellhuber, B. (2015). Les natifs du numérique aux études : enjeux et pratiques | The Digital Natives in Education: Issues and Practices. *CJLT - RCAT*.
- Théorêt, Y. (2004). Le concept de projet. Dans *Gérer son projet en sciences humaines et au quotidien* (pp. 5-22). Ste-Foy: PUQ.
- Van Lehn, K. (2011). The relative effectiveness of human tutoring. Intelligent tutoring systems, and other tutoring systems. *46(4)*, 197-221.
- Voultre, E., et Baron, G.-L. (2017). Représentations de l'informatique d'étudiants se préparant au professorat des écoles. Questionnements et perspectives. Dans *L'école primaire et les technologies informatisées : des enseignants face aux TICE* (pp. 135-152). Presses universitaires du Septentrion.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Une production numérique sur la base d'un sujet de réflexion.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

MODULE III : SE DOCUMENTER POUR AGIR (S1)

Enseignants responsables :

Christophe JAUNET - Yahia ADANE

Ecue 1.2 - Introduction à la sociologie et à l'anthropologie

CONTENUS

L'enseignement proposé vise à initier les étudiants à la sociologie et à l'anthropologie. Il souhaite rendre accessible les mots des sciences sociales. Par-delà les idées, le cours a pour but que l'étudiant rende sa pratique opérationnelle et sa réflexion théorique plus perméables à la prise en compte des enjeux actuels sociaux, démographiques, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

Une attention particulière sera portée aux évolutions sociales de la France urbaine et notamment la division sociale de l'espace à travers le métropolisation et la périurbanisation. Différentes thématiques permettront de cerner les processus urbains en cours dans les grandes métropoles depuis les trente dernières années : gentrification et éviction des classes populaires des centres villes à travers la périurbanisation et la concentration des catégories supérieures dans les espaces résidentiels les plus sélectifs socialement.

Une approche de terrain, des mises en situation, des études de cas, des analyses d'articles permettront aux étudiants d'acquérir un vocabulaire sociologique et anthropologique nécessaire à la mise en perspective d'une recherche-action intervenant dans le cadre d'autres ECUE.

BIBLIOGRAPHIE

GRAFMEYER, Y., *Sociologie urbaine*, Nathan Université, coll. Sociologie 128, 2000.
CLAVEL, M., *Sociologie de l'urbain*, Anthropos, 2004.
BERGER, P., *Invitation à la sociologie*, La Découverte, coll. « Grands Repères », 2006.
RIVIERE, C., *Introduction à l'anthropologie* Hachette, 2013.
AUGE, M. & COLLEYN, J.-P., *L'anthropologie*, PUF, 2017.

D'autres ouvrages et textes seront indiqués lors des séances de cours.

Ecue 2.3 - Techniques de recueil de données

CONTENUS

Cet enseignement vise à présenter les différentes étapes pour mettre en œuvre un recueil de données nécessaires pour réaliser une étude en Sciences Sociales, c'est-à-dire pour décrire une situation, un problème), pour comprendre les causes d'un fait social et pour agir en proposant des objectifs visant à résoudre une situation ou en vue de transformer une réalité sociale. Il s'agira de s'interroger sur les données dont on a besoin et de savoir pourquoi on en a besoin. Il s'agira également de s'interroger pour connaître la nature d'un problème, d'un fait social, son origine et de savoir qui faire faire pour que la situation change ou évolue.

Les TD aborderont le type d'informations que l'on doit recueillir et selon quel moyen : données chiffrées, opinions, réalisations.... Quelles questions doit-on se poser en amont avant de passer à l'opérationnalisation des hypothèses de travail. Seront également abordées les risques et les difficultés qui peuvent se présenter lors du recueil de données : ciblage et choix des données à recueillir qui permettront de comprendre les origines et les difficultés repérées et donc de pouvoir proposer des orientations capables de résoudre une situation, un problème. Eviter de compiler un grand nombre d'informations.

Les séances de T.D seront conçues comme support de formation méthodologique, depuis la formation à la conception d'un problème, jusqu'à la mise en place d'un dispositif d'élucidation afin de rendre la méthode directement utilisable par les étudiants c'est-à-dire pouvoir appliquer toutes les recommandations préconisées à son travail. Il ne s'agira pas de regrouper des « recettes » mais d'accompagner les étudiants à concevoir par eux-mêmes une véritable démarche de travail.

Pour ce faire, après avoir échangé sur les compétences visées, les étudiants seront invités à prendre connaissance des différents thèmes qu'ils pourraient explorer durant l'année universitaire. Constitués en trinôme, ils pourront ainsi travailler sur des thématiques à partir de premiers articles proposés par nos soins en vue d'amorcer une première réflexion générale. Ces articles seront l'occasion d'accompagner les étudiants dans la démarche d'analyse de textes, de déconstruction pour en comprendre les idées forces et commencer à s'approprier un vocabulaire propre aux sciences sociales. Une découverte de territoire avec la mise en œuvre d'une enquête de terrain correspondant au thème choisi permettra de repérer les publics visés, les structures rencontrées, les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de l'action étudiée et la politique publique à laquelle s'est adossée l'action. L'approfondissement des sujets permettra de repérer des solutions existantes, d'envisager des réponses potentielles voire d'en proposer une nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

Quivy R et Van Campenhoudt L, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Beaud S, CONFAVREUX J, LINDGAARD J, *La France invisible*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation :

Régime général : Des exercices réguliers seront donnés en TD en mode individuel ou collectif.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

MODULE IV : L'ECRITURE IMPLIQUEE (S1)

Enseignant responsable :
Sandrine DEULCEUX

CONTENU

Le module IV ECRITURE IMPLIQUEE a pour objectif l'acquisition de compétences transversales indispensables à la réalisation de travaux universitaires.

Impliqué signifie être à l'écoute de sa propre expérience et savoir y déceler les éléments qui pourront enrichir ses écrits. L'étudiant apprendra à travailler ses représentations afin de les enrichir de savoirs théoriques en relation avec les ECUE à valider pour ce semestre : Introduction aux sciences de l'éducation, introduction à la psychosociologie, méthodologie du travail universitaire, expression écrite et orale.

L'écriture impliquée permet de mettre en place une écriture sur son expérience et d'y trouver des données essentielles pour progresser dans ses apprentissages. Chaque étudiant, auteur de son propre journal, pourra prendre conscience de l'impact de cette expérience sur sa manière d'apprendre mais aussi d'interpréter les savoirs académiques dispensés.

L'étudiant apprendra à tenir son journal de formation, dans lequel il gardera la trace des notions acquises pendant les cours, des recherches qu'il devra effectuer individuellement ou collectivement et de la relation que cela peut avoir avec ces représentations et son quotidien.

Le journal en tant qu'outil d'organisation, facilite la planification des projets et la conservation des données recueillies. Il s'écrit au quotidien et s'enrichit au fur-et-à-mesure de l'avancée de la formation universitaire. Tout en conservant la trace des idées, le projet évolue à travers le journal. Il aide à mettre en place une stratégie et un processus et engage au partage des informations avec le groupe de travail. Le journal permet de mieux discerner les besoins et les actions que l'étudiant devra mener pour réussir.

Le journal est un outil servant à la construction intellectuelle de l'étudiant : grâce à ce dernier, la rédaction devient plus simple et l'argumentation devient plus précise. C'est aussi un outil d'aide à l'écriture, il engage l'étudiant à poser un regard sur son style et à progresser dans son vocabulaire et l'organisation de ses idées. L'étudiant réapprend à écrire pour le plaisir et devient plus attentif à la grammaire, l'orthographe et la syntaxe.

L'écriture sur soi et sur sa pratique est un outil de partage de son savoir, il est un moyen de conscientiser ses connaissances acquises et les stratégies mises en place pour acquérir les compétences attendues et augmenter son niveau de connaissances.

Les thématiques travaillées pour valider ce module concernent :

ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation (coef 5)

Comprendre ce que signifient les sciences de l'éducation, à la fois comme discipline et domaine de recherche, mais aussi comme une formation ayant pour objectif de se professionnaliser dans le champ du social et de l'éducatif. Cette **introduction aux sciences de l'éducation** conditionne l'acquisition de savoirs théoriques (historique, conceptuel, organisationnel). Ce cours permettra de prendre conscience des origines de cette science, les domaines de recherche, les politiques engagées par les laboratoires.

ECUE 1.3 Introduction à la psychologie (coef 5)

Cet enseignement a pour vocation d'aborder les origines de la psychologie et d'en déterminer les grandes lignes. Puis dans un second temps, il s'agira d'étudier les principales phases de développement de l'enfant jusqu'à son adolescence.

ECUE 2.1 Méthodologie du travail universitaire (coef 3)

L'organisation de la formation à l'université ne peut s'apparenter à celle du lycée. L'étudiant doit comprendre rapidement comment gérer son temps, apprendre à travailler en autonomie. Les enseignements délivrés dans le cadre de la méthodologie du travail universitaire, permettra d'appréhender au mieux l'institution, l'organisation de la formation... La pédagogie par projet favorise l'apprentissage de l'étudiant, elle lui permet de s'engager davantage dans un travail de recherche organisé et performant afin qu'il devienne acteur de ses apprentissages et qu'il y découvre un intérêt. Facteur de motivation et de prise d'initiative, cette forme d'organisation des apprentissages doit se préparer, se définir un cadre pour qu'il comprenne mieux l'organisation de sa formation universitaire.

ECUE 2.2 Expression écrite et orale (coef 2)

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, l'écriture du journal servira de cadre pour travailler le sens que peut prendre un écrit (théorique, impliqué, personnel, professionnel). Il est essentiel dans le cadre de cette UE que l'étudiant s'interroge sur sa capacité à communiquer de manière précise et concise. Cela nécessite qu'il sache relever les informations, les retranscrire, les conserver et les réutiliser. Dans un second temps, les thèmes étudiés donneront lieu à des exposés par groupe, dans le cadre de cette UE, la question de la communication sera travaillée afin que chacun puisse adopter une posture adaptée à la communication orale.

BIBLIOGRAPHIE

Écriture impliquée

- HESS, Remi (DL 1998) (DL 2010) *La pratique du journal. L'enquête au quotidien*. Paris, Anthropos ; diff. Economica
- JULLIEN, Marc-Antoine ; Illiade, Kareen (2006) *Essai sur l'emploi du temps* (1808). Paris, Economica, Anthropos.
- KORCZAK, Janusz ; Hess, Remi ; Illiade, Kareen ; Colin, Lucette ; Royon-Weigelt, Anna (op. 2006) *Les moments pédagogiques*, Paris, Anthropos (Éducation).
- MORIN, Edgar (2005) *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil Points. Essais.
- PINEAU, Gaston (2000) *Temporalités en formation. Vers de nouveaux synchroniseurs*. Paris, Anthropos.

Introduction aux sciences de l'éducation

- AVANZINI, G, *Introduction aux sciences de l'éducation*, Paris, Privat, 1992.
- BOURDIEU, P. et Passeron, J.C., *Les Héritiers*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964.
- DURKHEIM, E, *De l'éducation morale*, Paris, PUF, 1965.
- DURKHEIM, E, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1969.
- HESS, Remi (1997) *Des sciences de l'éducation*, Paris, Economica-[Anthropos]
- MIALARET, G, *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 1976.
- PROST, A., *Histoire de l'enseignement et de l'éducation depuis 1930*, Paris, Perrin, 2004.

Introduction à la psychologie

- BOIMARE Serge (2001), *L'enfant et la peur d'apprendre*, Dunod, Paris.
- CIFALI Mireille (1994), *Le lien éducatif : contre-jour psychanalytique*, Paris, PUF.

- FREUD Sigmund (1907), « Les explications sexuelles données aux enfants » in *La vie sexuelle*, Bibliothèque de psychanalyse, Paris, PUF, 1972.
- FREUD Sigmund (1908), « Les théories sexuelles infantiles » in *La vie sexuelle*, Bibliothèque de psychanalyse, Paris, PUF, 1972.
- FREUD Sigmund (1921), « Psychologie des foules et analyse du moi » in *Essais de psychanalyse*, (nouvelle traduction), Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1984.
- GAYET Daniel (1995), *Modèles éducatifs et relations pédagogiques*, Paris, Armand Colin.
- GAYET Daniel, (2007) *Les relations maître-élève*, Paris, Economica Anthropos « Éducation », 2007.
- IMBERT Francis (1985), *Pour une praxis pédagogique*, Préface de J. Ardoino, Paris, Éditions Matrice.
- IMBERT Francis et le Groupe de Recherche en Pédagogie Institutionnelle (1997), *L'inconscient dans la classe*, Paris, ESF.
- KANT Emmanuel (1787), *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, 1966.
- KLEIN Mélanie (1919), « L'influence de l'éducation sexuelle et du relâchement des liens d'autorité sur le développement intellectuel des enfants » in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1978.
- KLEIN Mélanie (1921), « La résistance de l'enfant devant l'éducation sexuelle » in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1978.
- KLEIN Mélanie (1930), « L'importance de la formation du symbole dans le développement du moi » in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1978.
- HATCHUEL Françoise, *Savoir, apprendre, transmettre. Une approche psychanalytique du rapport au savoir*, Paris, Éditions la Découverte « La Découverte/Poche, 250 », 2007.
- LA GARANDERIE Antoine (de) (1993), *Les profils pédagogiques*, Bayard jeunesse.
- LACAN Jacques (1949), « Le stade du miroir comme formateur dans la fonction du Je » in *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.
- LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand (1973), *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.
- PIAGET, Jean (1977) *Études sociologiques*. Genève : Librairie Droz.
- ROUSSEAU Jean-Jacques (1762), *Émile ou de l'éducation, Livre IV*, Paris, Classiques Garnier, 1982.

Méthodologie du travail universitaire

- ALBARELLO, Luc (2004) *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale : nombreux exemples*. 1^{re} édition. Bruxelles, De Boeck « Méthodes en sciences humaines », 2004.
- BARBIER René, *La Recherche action*, Paris : Anthropos, Economica, « Poche. Ethnosociologie, 3 », 1996.
- BLANCHARD-LAVILLE Claudine, FABLET Dominique, *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*. Paris, L'Harmattan « Collection Savoir et formation », 2001.
- BLANCHET Alain, *Les Techniques d'enquête en sciences sociales, Observer, interviewer, questionner*, Paris : Dunod « Psycho Sup. Psychologie sociale », 2005.
- MIALARET Gaston, *Méthodes de recherche en sciences de l'éducation*. 2e édition. Paris : [diffusion] Cairn.info « Que sais-je ? », 2010.
- QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod « Psycho sup », [1995] 2006.
- SCHÖN Donald A., *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques « Collection Formation des maîtres », 1994.

L'ensemble des Power Point utilisés ainsi que les textes et d'autres ressources sont mis en ligne sur EPREL

Des informations complémentaires pourront également être envoyées via EPREL. Il est donc nécessaire de consulter EPREL et la messagerie UPEC régulièrement.

Modalités d'évaluation :

Compétences à valider pour le premier semestre.

| | | | |
|---|--|---------|-------|
| EC écriture impliquée Les compétences attendues sont évaluées selon la capacité de l'étudiant à savoir : | Écrire en contexte : donner du sens à son texte (temporalité, lieu, action). | 2 ECTS | UE2.1 |
| | Écrire et décrire son expérience, relater ses connaissances. | 2 ECTS | U2.2 |
| | Recueillir des données (selon les savoirs associés et la thématique projet du semestre) et argumenter à travers son expérience. | 3 ECTS | U2.1 |
| | Rédiger avec précision et progresser sur la qualité orthographique et l'expression. | 3 ECTS | UE2.2 |
| EC introduction aux sciences de l'éducation Les savoirs acquis amèneront à : | Connaître les différentes périodes caractérisant les origines des sciences de l'éducation. Connaître les concepts travaillés en sciences de l'éducation et définir les disciplines qui y sont rattachées. Comprendre les politiques de recherche et les concepts associés aux laboratoires de sciences de l'éducation. | 25 ECTS | UE1.1 |
| Introduction à la psychologie Les savoirs acquis amèneront à : | Savoir situer les origines de la psychologie. Définir les différents modèles théoriques et les concepts liés au développement de l'enfant. Savoir utiliser ces concepts dans un contexte expérientiel d'écriture impliquée en mettant en relation son expérience personnelle ou professionnelle. | 5 ECTS | UE1.3 |

Régime général :

Dans le cadre des validations, des évaluations en cours de formation sont à prévoir afin que l'étudiant puissent définir sa progression dans les différents enseignements (Exposé, dossier écrit, dissertation, commentaire). Le mode de validation final consistera en la restitution d'un journal d'apprentissage par lequel sera évalué l'ensemble des savoirs mobilisés et les compétences attendues selon la grille ci-dessus. Le journal s'écrit dès la rentrée et se poursuit tout au long du semestre, à la fois sous mode d'une écriture collective par des comptes rendus de séance et de manière individuelle en regard des recherches effectuées en dehors des cours.

Accompagnement pédagogique : l'accompagnement pédagogique s'effectue de manière individualisée et/ou collective en cours de formation pendant le semestre.

Rattrapage : En cas de non-validation à la première session, une session de rattrapage sera prévue pour valider chaque unité d'enseignement à la fin du second semestre. Des séances de remédiation peuvent être organisées pour réfléchir individuellement et collectivement sur les problèmes rencontrés. L'étudiant poursuivra l'écriture de son journal en s'attachant à le compléter, le réajuster en tenant compte des appréciations du correcteur et de la séance de remédiation.

MODULE VI : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LINGUISTIQUES EN ANGLAIS (S1)

Enseignants responsables :
Fatima ANANI

Ecue 2.2 - Expression écrite et orale

CONTENUS

Les séances seront organisées autour de l'initiation aux exigences du travail universitaire à savoir la maîtrise de l'écrit, de l'expression orale en continue et en interaction. On abordera d'abord les questions d'apprentissage, de suivi de cours, les prises de notes, compte rendu et synthèse de documents authentique (article de journaux, nouvelles et romans...)

Un entraînement à l'écriture et à la prise de parole en continue feront l'objet d'un travail en groupe et en individuel. Une remédiation sera programmée pour les problèmes d'orthographe et de syntaxe.

Ecue 3.1 - TICE

CONTENUS

Ce cours répond aux exigences du C2i à savoir la maîtrise de l'outil informatique

- Utilisation optimale de l'ordinateur (environnement, sauvegarde, sécurisation des données...).
- Maîtrise des activités bureautiques (traitement de texte, tableur et power point etc...).
- Utilisation efficace des services d'Internet.
- Initiation à l'utilisation d'Epel.

Ecue 3.2 - Langues étrangères : Anglais

CONTENUS

Ce cours répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »¹ (CECRL). L'objectif de ce cours est de ne pas limiter l'apprentissage de la langue anglaise à sa seule fonction de langue mais de mettre en relation la classe et le monde hors de la classe.

¹ Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative

Compréhension de l'oral/ de l'écrit.

Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle. Reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc...).

Compréhension globale. Rechercher ou vérifier des informations précises. **Compréhension sélective.** Percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs. **Compréhension de l'implicite.**

Expression orale en continu, en interaction/ expression écrite :

Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire). Exposer un point de vue de façon simple et compréhensible ou de mettre les étudiants en action par le biais de jeux de rôles.

Contenus des cours : Révision des principaux points de grammaire, de conjugaison et découverte du monde anglophone.

BIBLIOGRAPHIE

Deux **brochures** seront transmises aux étudiants : Un rappel des points grammaticaux essentiels, vocabulaire de base. Une fiche d'auto-évaluation sera remise en cours dès la première séance afin de mesurer le chemin parcouru tout au long de l'année scolaire d'une part, et de progresser, réajuster, et mettre en cohérence l'apprentissage de l'anglais d'autre part.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un examen écrit en fin de semestre sur la base d'un sujet de réflexion.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis); perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

MODULE VI bis : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LINGUISTIQUES EN ESPAGNOL (S1)

Enseignants responsables :
Begona ALONSO

Ecue 2.2 - Expression écrite et orale

CONTENUS

Les séances seront organisées autour de l'initiation aux exigences du travail universitaire à savoir la maîtrise de l'écrit, de l'expression orale en continue et en interaction. On abordera d'abord les questions d'apprentissage, de suivi de cours, les prises de notes, compte rendu et synthèse de documents authentique (article de journaux, nouvelles et romans...)

Un entraînement à l'écriture et à la prise de parole en continue feront l'objet d'un travail en groupe et en individuel. Une remédiation sera programmée pour les problèmes d'orthographe et de syntaxe.

Ecue 3.1 - TICE

CONTENUS

Ce cours répond aux exigences du C2i à savoir la maîtrise de l'outil informatique

- Utilisation optimale de l'ordinateur (environnement, sauvegarde, sécurisation des données...).
- Maîtrise des activités bureautiques (traitement de texte, tableur et power point etc...).
- Utilisation efficace des services d'Internet.
- Initiation à l'utilisation d'Epriel.
-

Ecue 3.2 - Langues étrangères : Espagnol

CONTENUS

Le premier semestre aura pour objectif l'homogénéisation du groupe par le biais d'un approfondissement et d'un renforcement des connaissances acquises au préalable. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles. Dans un premier temps une grande partie du travail sera axée sur les difficultés de grammaire et de prononciation de chacun.

Une attention toute particulière sera pr ete   l'actualit  socio- ducative des pays hispanophones, qui sera pr sent e, sous une approche comparatiste,   travers des documents  crits et audio-visuels. A partir de ces supports, un travail de perfectionnement linguistique sera entrepris afin d'utiliser l'espagnol de fa on plus efficace et d'arriver   un maniement plus fluide et courant de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Distribu e pendant le premier cours.

Modalit s d' valuation : 3 ECTS Coefficient : 3

R gime g n ral : Contr le continu : ** preuve(s) orale(s) 50% + devoir(s) sur table 50 %.**

R gime d rogatoire : devoir sur table (2 h) pendant la session d'examen.

Accompagnement p dagogique : Une s ance de correction comment e des  preuves.

Rattrapage : devoir sur table (1h30) pendant la deuxi me session d'examen.

MODULE VII : Education et socialisation (S1)

Enseignant responsable :
Florent ACOTCHOU

ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation (coef 5)

CONTENU

En apportant aux étudiants des techniques d'apprentissage, ce cours éveillera leur attention à la nécessaire de déconstruction au plan de la connaissance afin de les rendre disponibles à goûter enfin aux délices de la vraie connaissance de soi en société, et du savoir enseigné. Les concepts d'envie et de DESIR seront mobilisés pour le motiver, les aider à apprendre à apprendre et à se connaître réellement dans un monde de plus en plus exigeant et compétitif.

BIBLIOGRAPHIE

De la GARANDERIE, *La motivation : son éveil et son développement*, Centurion, Paris, 1991
GIORDAN A, *Apprendre !* Belin, 1998
GATE J-P et Allii, *Agir et chercher* in Revue « EDUQUER », L'Harmattan, 2004
BAUDRIT A, *Tutorer* in Revue « EDUQUER », L'Harmattan, 2005
BEDIN V et DORTIER J-F, *Violence (s) et société aujourd'hui*, Sciences humaines Editions, 2011
MORIN E, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, UNESCO, 1999

Ecue 1.2 - Introduction à la Sociologie et à l'Anthropologie

CONTENU

Tout en donnant envie aux étudiants de découvrir ou redécouvrir avant tout les classiques des sciences sociales et à les fréquenter un peu plus souvent, ce cours aura pour vocation d'étudier et analyser avec eux certains sujets et faits de société afin d'en appréhender le mécanisme et les interactions possibles qui font LIEN et favorisent en l'occurrence la construction de soi individu/homme.

BIBLIOGRAPHIE

DURKHEIM E, *Education et sociologie*, Presses universitaires de France, 1922
LEVIS- STRAUSS C, *Anthropologie structurale deux*, Plon, Paris, 1973
La notion de personne en Afrique noire, Colloques internationaux du C.N.R.S, N° 544
FRIEDBERG E, *L'analyse sociologique des organisations*, Revue Grep, N° 28, Paris, 1988
MASLOW A, *Devenir le meilleur de soi-même*, Eyrolles, 2015
DUBAR C, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, 2000

Modalités d'évaluation :

Régime général : Une évaluation des compétences à partir d'exercices d'application en mode collectif et d'un examen écrit en fin de semestre sur la base d'un sujet de réflexion. La participation et l'implication individuelle en cours feront partie intégrante de l'évaluation globale.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

MODULE VIII : Vers les chemins de la Connaissance – (S1)

Enseignant responsable :
Florent ACOTCHOU

Ecue 1.3 - Introduction à la psychologie

CONTENU

Ce cours « Chemins de la connaissance » relevant du domaine de la Gestion mentale a pour vision d'accompagner les étudiants sur et vers les chemins de la connaissance et s'évertuera d'aborder entre autres avec eux la question de la motivation à partir des étapes d'une recherche mobilisant des opérations de connaissance qui font d'ailleurs appel à des habitudes évocatrices visuelles ou auditives que viendront irriguer des images et des mots lors des séances de CM et de TD. Y seront étudiées les problématiques touchant à l'attention, à la mémorisation, à la compréhension, à la réflexion et à l'imagination créatrice dans la droite ligne de la pédagogie du sens amplement décrite par Antoine de la Garanderie.

BIBLIOGRAPHIE

De la GARANDERIE A, *Défense et illustration de l'introspection*, Centurion, 1989
De la GARANDERIE A, *Comprendre les chemins de la connaissance*, Chroniques sociales, Lyon, 2002
BONNET Y, *Les neuf fondamentaux de l'éducation*, T.1, Presses de la Renaissance, 2002
CALENDREAU L, *Pouvoir et autorité en éducation*, Paris, L'Harmattan, 2009

Modalités d'évaluation :

Régime général : Une évaluation des compétences à partir d'exercices d'application en mode collectif et d'un examen écrit en fin de semestre sur la base d'un sujet de réflexion. La participation et l'implication individuelle en cours feront partie intégrante de l'évaluation globale.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

Module IX : Apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir (S1)

Enseignant responsable :
Zohra AHMED BACHA

Nombre d'heures :
3H TD

Ecue3.3 - Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

CONTENU

La construction d'un projet ne peut se concevoir qu'à condition qu'il soit articulé à une histoire personnelle, dans une continuité entre un passé qui façonne un présent qui détermine le projet avenir. Identifier les moments clés au travers d'une orientation scolaire ou les événements les plus marquants dans un parcours de formation universitaire, ou parcours professionnel (stages, jobs d'été...). Se connaître soi-même, prendre le temps de s'arrêter pour adopter un regard introspectif sur ses capacités, ses envies, ses motivations, mais aussi surmonter ses hésitations et remédier aux lacunes et résistances à surmonter...

Objectifs de l'enseignement : L'enseignement vise ici une explicitation du « projet personnel et professionnel »

- Découvrir les différents horizons et des métiers du secteur éducatif et social
- Accompagner l'étudiant à solliciter Le (Répertoire Opérationnels des Métiers et Emplois) ROME, les guides ONISEP, l'Etudiant, le CIDJ, les magazines, ensemble d'informations sur les secteurs professionnels avec les guides APEC : Association. Pour l'Emploi des Cadres, fiches secteurs, fiches métiers, référentiels compétences...
- Accompagner l'étudiant à élaborer un projet professionnel personnel.
- Élaborer des outils personnalisés d'argumentation (Cv, lettres de motivation) pour soutenir et réaliser son projet personnel et professionnel.

Rencontre avec les professionnels du métier :

Découvrir le métier que l'on a choisi au travers des témoignages de ceux qui l'exercent. Chaque étudiant doit impérativement s'être procuré par lui-même un rendez-vous avec un professionnel. La phase de recherche documentaire permettra à l'étudiant de recueillir les informations principales sur les secteurs professionnels, les métiers, les fonctions

Approche pédagogique : impliquer l'étudiant de façon réflexive dans la mise en adéquation de son parcours universitaire et de son devenir professionnel.

- Atelier d'écriture : apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir.
- Accompagnement individualisé/ travaux de groupes.
- Mise en situation au travers de jeux de rôles

MODALITE D'EVALUATION

Modalités d'évaluation :

Régime général : rédaction d'un dossier écrit autour d'une thématique métier.

Date de rendu du dossier : dernière séance de TD/S1.

Régime général : contrôle continu 50% de l'écrit (dossier collectif) / 50% présentation orale.

Rattrapage : En cas de non validation à la première session, une session de rattrapage sera prévue pour valider cette épreuve à la seconde session.

MODULE X : L'école pour, quoi faire ?

Enseignant responsable :
Zohra AHMED BACHA

Nombre d'heures :
3H TD

ECUE 1.1 Introduction aux sciences de l'éducation (coef 5)

CONTENU

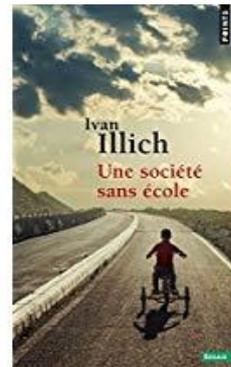
Initiation aux sciences de l'éducation

Ce cours a pour objectif d'explorer les sciences de l'éducation au travers d'une discussion théorique : scientificité de la discipline, contexte socio historique, définition et objets, disciplines qui y sont rattachées, identification des grandes figures qui ont marqué les sciences de l'éducation. Examiner le statut épistémologique en s'interrogeant sur son caractère pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire, telle qu'elle existe et fonctionne comme préoccupation de toutes les sociétés humaines.

Approche socio-institutionnelles de l'école

Peut-on s'instruire autrement qu'à l'école ?
La scolarité est-elle indispensable ou seulement obligatoire ? Les capacités naturelles d'apprentissage de l'enfant.

Discussion autour des formes alternatives d'éducation au travers de la philosophie d'Ivan Illich.



Exploration des environnements

Cycles maternel, primaire, post-primaire et secondaire, établissements chargés de la formation des enseignants ou organismes à vocation éducative.

Méthodologie d'intervention

Recherches théoriques ou empiriques théorisées, qui aident à mieux comprendre le rôle de l'éducation dans la construction du sujet apprenant et sa société environnementale. La formation repose sur de nombreuses heures de cours en présentiel

Vous serez accueilli(e) et suivi(e) en 1re année de licence (L1) par l'enseignant référent qui vous conseillera pour réussir votre scolarité.

Éducation comparée

Les étudiants du parcours de licence bénéficieront d'une mobilité internationale pour développer une approche réflexive pour discuter de façon scientifique, l'objet des sciences de l'éducation.

Approche pédagogique

Basée sur une Pédagogie Active qui relève de ce qu'on nomme l'apprentissage expérientiel, c'est à dire "apprendre en faisant". Il s'agit d'impliquer l'étudiant dans son apprentissage pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation. Cet apprentissage fait appel à des activités réelles résultant dans un apprentissage inductif qui peut s'appliquer dans d'autres contextes.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, P. et Passeron, J.C., *Les Héritiers*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964.

DURKHEIM, E, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1969.

MEIRIEU Philippe, *Le plaisir d'apprendre*, Paris, Autrement, 2014.

MIALARET, G, *Les sciences de l'éducation*, Paris, PUF, 1976.

ILLICH Ivan, *une société sans école*, (titre original : Deschooling Society) Seuil, 1971

PERRENOUD Philippe, *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF, 1996.

Modalités d'évaluation : Faire progresser le travail critique autour des sciences de l'éducation.

Régime général : contrôle continu 50% de l'écrit (dossier collectif) / 50% présentation orale.

Régime dérogatoire : Remise d'un dossier collectif mobilisant les connaissances théoriques de l'enseignement en question et des lectures personnelles : « *Il était une fois l'école* »

Rattrapage : En cas de non-validation à la première session, une session de rattrapage sera prévue pour valider cette épreuve à la seconde session.

DEUXIEME SEMESTRE

- S2 -

- UE 4 : Savoirs fondamentaux : Sciences humaines et sociales (2)
- UE 5 : Initiation à la méthodologie (2)
- UE 6 : Professionnalisation (2)

Module I : APPRENDRE A APPRENDRE (S2)

Enseignant responsable :
Pascal LAFONT

Ecue 4.1 - Introduction à la psychologie sociale

CONTENU

Les croyances peuvent faire référence tout aussi bien au futur (la confiance en Soi, l'importance du but), au présent (les croyances d'efficacité personnelle) ou au passé (les attributions). Aussi, ne sont-elles pas nécessairement associées à des jugements, des estimations ou des évaluations réfléchies et basées sur la réalité, ni ne répondent à des critères objectifs. Elles peuvent donc s'avérer erronées et devenir un élément de la régulation de l'apprentissage. Le cours propose donc de travailler ces constructions cognitives comme objets/sujets à révision.

BIBLIOGRAPHIE

BLOOM, B.S., *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, Bruxelles, Labor, 1979.

DORTIER, J.-F., Peut-on apprendre à apprendre ? Métacognition : un tour d'horizon. In V. BEDIN & M. FOURNIER (Eds.), *Apprendre, Pourquoi ? Comment ?* (pp.25-33). Paris, Sciences Humaines Editions, 2014.

Ecue 4.2 - Introduction à la sociologie

CONTENU

La problématique des inégalités se situe au cœur de la sociologie, et plus particulièrement celle relative aux institutions en charge de l'organisation, du fonctionnement et de la structuration de la société. D'autant plus que nombre de travaux en sciences sociales et de discours politiques promeuvent une « société du savoir », ce cours propose d'interroger les réalités sociales et éducatives que sous-tend l'attribution d'une place prépondérante à l'enseignement supérieur pour jouer un rôle dans la cohésion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

BENNINGHOFF et al., *Inégalités sociales et enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, 2012.
CAHUC, P., CARCILLO, S., GALLAND, O. & ZYLBERBERG, A., *La machine à trier - Comment la France divise sa jeunesse*, Paris, Eyrolles, 2011.

CONTENU

Ce cours a pour vocation d'interroger les pratiques réflexives en éducation et formation dans la mesure où dans une perspective de cognition située, les situations sont incontournables pour le développement des compétences. Encore faut-il pouvoir s'en dégager pour créer la distance nécessaire à l'analyse. Il convient donc d'opérer un passage progressif d'une coordination de l'action en situation, où la compétence est « incorporée » dans l'agir, vers une coordination conceptuelle de cette même action en dehors de la situation (capacité à déconceptualiser), où cette action est explicitée et mise en mots.

BIBLIOGRAPHIE

LEPLAT, J., Regards sur l'activité, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
BARBIER, J.-M. & GALATANU, O., Les savoirs d'action : une mise en mots des compétences, Paris, L'Harmattan.

Modalités d'évaluation : les évaluations seront fonction du référentiel de compétences présenté en début de séance par l'enseignant responsable du module.

Régime général :

Les évaluations seront fonction du référentiel de compétences concernant ce module et sera présenté en début de séance par l'enseignant responsable du module. Une auto-évaluation se prise en compte dans l'évaluation finale du premier semestre afin que l'étudiant puisse se confronter à la mesure de son investissement et des productions qui constitueront un journal d'apprentissage.

Rattrapage : A l'issue des deux semestres, le cas échéant si ses résultats conduisent à ne pas valider ce module, l'étudiant sera soumis à une épreuve orale de rattrapage. L'étudiant sera donc invité à répondre à plusieurs questions relatives à des aspects abordés en cours et figurant dans son journal d'apprentissage.

MODULE III : SE DOCUMENTER POUR AGIR (S2)

Enseignants responsables :

Christophe JAUNET - Yahia ADANE

Ecue 4.4 - Système économique et social contemporain

CONTENUS

La France connaît aujourd'hui un certain nombre d'enjeux économiques et sociaux à tel point que certains observateurs (économistes et sociologues) en viennent à prôner pour la France un véritable changement de modèle pour aller vers une renaissance de l'économie française, (Marcel Gauchet, Jean Pisani-Ferry, Philippe Aghion...). Les enjeux auxquels la France doit apporter des réponses peuvent être résumés à travers l'ambition émancipatrice des réformes actuellement engagées dans les politiques publiques dans les champs de l'éducation, de la nécessaire mobilité sociale et professionnelle, de la protection sociale, de la réforme de l'entreprise à travers le projet de loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la transformation des Entreprises).

Pour sortir de la crise que connaît la France depuis les quarante dernières années, l'historien Pierre Ronsavallon évoque la nécessité d'une nouvelle critique sociale considérant que « *la société est ensevelie sous un épais vernis d'idéologies* ». Enfin, malgré un haut niveau de protection sociale, la France reste le pays le plus inégalitaire des pays européens.

Parmi les thématiques abordées citons : le chômage de masse et la déstructuration du tissu social, le développement de la précarité, l'échec de l'école à remplir la promesse républicaine de réduire les inégalités sociales, les freins et les obstacles aux mobilités sociales, l'affaiblissement des appartenances sociales provoquant de nouvelles pratiques sociales et culturelles, le développement de la ségrégation urbaine et l'accentuation de certaines discriminations constitueront les principales thématiques abordées.

BIBLIOGRAPHIE

AMRANI Y et BEAUD S., *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, Paris, La Découverte, 2005.

ROSANVALLON P, PECH T, MAURIN E, *La Nouvelle Critique sociale*, Paris, Editions du Seuil, Collection La République des idées, 2006.

D'autres ouvrages et textes seront indiqués lors des séances de cours et de TD. Le cours alternera entre cours magistral, échanges, réflexion sur la base de différents supports : documents écrits et vidéos projetés.

CONTENUS

La méthodologie de la recherche d'information et en documentation vise à répondre à un besoin d'information pour la rédaction de dossiers de recherche, et de travaux de réflexion, voire de proposition d'action en vue d'une transformation sociale. La méthodologie pour une recherche efficace d'information comporte différentes étapes : en amont, la définition, la description et la formulation du besoin d'information sont, avec le questionnement du sujet, le préalable indispensable de toute recherche. Cette étape comporte également le choix des termes et la formulation du sujet de recherche. En aval, l'identification, l'évaluation et la sélection des documents restent les conditions obligatoires d'une recherche pertinente.

L'approfondissement des sujets abordés lors du 1^{er} semestre permettra de repérer des solutions existantes, d'envisager des réponses potentielles voire d'en proposer une nouvelle. Enfin il est essentiel d'opérer une identification préalable des sources à consulter : internet et le web, publications, ouvrages, recherches, articles de revues scientifiques... Les points qui seront abordés dans les T.D :

L'Information de base

Les différents Types de documents, de travaux.

L'évaluation de ses sources

La recherche et la communication savante

Citer ses sources et droit d'auteur

BIBLIOGRAPHIE

DUHAMEL Martine, PANIJEL Claire. 2007. CERISE : Conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace. Paris, Unité de Recherche et de Formation d'Information Scientifique et Technique (URFIST).

<http://urfist.enc.sorbonne.fr/cerise/>

<http://www.educasources.education.fr>

arbradoc.bu.univ-paris8.fr

<https://www.bu.univ-paris8.fr/ressources/bases-de-donnees>

Modalités d'évaluation :

Régime général : Des exercices réguliers seront donnés en TD en mode individuel ou collectif.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

MODULE IV : L'ECRITURE IMPLIQUEE (S2)

Enseignant responsable :
Sandrine DEULCEUX

CONTENU

Le module IV ECRITURE IMPLIQUEE au second semestre a pour objectif de poursuivre l'acquisition de compétences transversales indispensables à la réalisation de travaux universitaires. Dans le cadre de cette nouvelle étape, l'étudiant ayant progressé et perfectionné son journal, poursuivra son écriture afin de développer les thématiques de travail suivantes :

Ecue 4.3 - Politiques et institutions éducatives

Ce cours présente l'évolution des politiques et institutions éducatives et l'interrelation entre les transformations sociales et les réformes engagées. Il sera intéressant de comprendre comment le système s'adapte aux besoins de chaque génération. Ainsi, il est question dans ce cours de rapprocher le contexte sociologique des réformes mises en place afin d'explicitier les raisons des transformations et les choix politiques.

Ecue 6.1 - Culture générale

Cet enseignement de culture générale permettra de mettre en rapport les réformes, les moments historiques essentiels qui ont marqué les courants éducatifs.

BIBLIOGRAPHIE

Politiques et institutions éducatives

Culture générale

- ARIES, P., *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon, 1960
BAUDELLOT, C. ESTABLET, R., *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero, 1972.
PROST, A., *Histoire de l'enseignement et de l'éducation depuis 1930*, Paris, Perrin, 2004.
VAN ZANTEN A. (2004), *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF.
PONS X. (2010), *Évaluer l'action éducative*, Paris, PUF.
PARIAT Marcel et TERDJMAN Élise, *La formation pour ou par le travail*, Paris, Nathan pédagogie, 1996.
PARIAT Marcel et ALLOUCH-BENAYOUN Joëlle, *Guide de l'insertion professionnelle et sociale*, Paris, Dunod, 1998.

L'ensemble des Power Point utilisés ainsi que les textes et d'autres ressources sont mis en ligne sur EPREL

Des informations complémentaires pourront également être envoyées via EPREL. Il est donc nécessaire de consulter EPREL et la messagerie UPEC régulièrement.

Modalités d'évaluation : ECTS : les coefficients seront établis selon la grille de compétences.

Compétences à valider pour le premier semestre.

| | | | |
|---|--|-------------|----------------|
| EC écriture impliquée Les compétences attendues sont évaluées selon la capacité de l'étudiant à savoir : | Écrire en contexte : donner du sens à son texte (temporalité, lieu, action). | 2 ECTS | UE6.1 |
| | Écrire et décrire son expérience, relater ses connaissances. | 2 ECTS | U6.1 |
| | Recueillir des données (selon les savoirs associés et la thématique projet du semestre) et argumenter à travers son expérience. | 3 ECTS | U6.1 |
| | Rédiger avec précision et progresser sur la qualité orthographique et l'expression. | 2 ET 3 ECTS | UE6.1 UE4.3 |
| EC Politiques et institutions éducatives Les savoirs acquis amèneront à : | Connaître les différentes périodes des politiques éducatives et distinguer les dispositifs mis en relation avec le contexte sociétal. Discuter de manière critique des inégalités scolaires et définir en quoi les réformes sont des solutions pour y remédier. | 3 ECTS | UE4.3 |
| EC Culture générale Les savoirs acquis amèneront à : | Mettre en relation l'histoire et la culture de la nation avec les politiques et institutions éducatives. Savoir adosser une réforme à la période historique dont elle dépend. | 2 ECTS | UE6.1 |

Régime général : le mode de validation consiste en la restitution d'un journal d'apprentissage par lequel sera évalué l'ensemble des savoirs mobilisés et les compétences attendues selon la grille ci-dessus. Le journal s'écrit dès la rentrée et se poursuit tout au long du semestre, à la fois sous mode d'une écriture collective par des comptes rendus de séance et de manière individuelle en regard des recherches effectuées en dehors des cours.

Accompagnement pédagogique : l'accompagnement pédagogique s'effectue de manière individualisée et collective en cours de formation pendant le semestre.

Rattrapage : En cas de non-validation à la première session, une session de rattrapage sera prévue pour valider cette épreuve à la seconde session. Une séance de remédiation sera organisée pour réfléchir individuellement et collectivement sur les problèmes rencontrés et comment y remédier. L'étudiant poursuivra l'écriture de son journal en s'attachant à le compléter, le réajuster en tenant compte des appréciations du correcteur et de la séance de remédiation.

MODULE V : MIEUX SE CONNAITRE ET CONNAITRE LES AUTRES

Intervenante : Sara Maraval

Ecue 4.1 - Introduction à la psychologie sociale

CONTENU

La psychologie sociale est au carrefour de disciplines voisines, la psychologie et la sociologie. Elle détient néanmoins sa propre identité et son propre champ de recherche. Dans le cadre de ce cours, on abordera certains des objets de recherche étudiés par la psychologie sociale : le groupe, le conformisme, la normalisation, la catégorisation, la pensée sociale et les représentations sociales...

Les pratiques de communication permettront d'expérimenter et d'analyser certains concepts théoriques de la psychologie sociale, de mettre en pratique ce qui se joue au sein d'un groupe, de connaître et d'expérimenter des compétences d'expression, d'écoute, d'analyse, de connaissances (modèles et théories de la communication).

BIBLIOGRAPHIE

- AMADO G., GUITTET A. (1975). *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin.
- BECKER H. (2009). *Comment parler de la société*, La Découverte.
- DELOUVEE, S. *Psychologie sociale*, Dunod, 2013.
- LEVY, A. (1972). *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod.
- MAISONNEUVE, J., *La psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 2006 (1950).
- MOSCOVICI, S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Quadrige. Manuels », 2005 (1984).

Ecue 6.4 - Pratiques de communication

CONTENU

Les pratiques de communication orale et écrite seront abordées dans ce TD. Tout d'abord, cet enseignement vise à aborder différentes modalités de prise de contact au sein d'un groupe (présentation de soi, prise de parole, exposé oral). Les jeux de rôle permettront ainsi de développer ces capacités. Puis un travail centré davantage sur la communication écrite sera développé (prise de notes, analyse d'images, de critiques de cinémas...). Lors des TD, les théories et modèles de la communication seront présentés. Un travail d'analyse des séances s'effectuera en petit groupe.

BIBLIOGRAPHIE

- Amado G., Guittet A. (1975). *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin.
- Becker H. (2009). *Comment parler de la société*, La Découverte.
- LEVY, A. (1972). *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod.

Modalités d'évaluation :

Régime général : le mode de validation est le rendu d'un journal de bord.

Accompagnement pédagogique : l'accompagnement pédagogique s'effectue de manière individualisée et collective en cours de formation pendant le semestre.

Rattrapage : En cas de non-réussite à la première session sera organisée une seconde étape pour le rattrapage de cette épreuve.

MODULE VI : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LINGUISTIQUES EN ANGLAIS (S2)

Enseignants responsables :
Fatima ANANI

Ecue 5.1 - Expression écrite et orale

CONTENUS

Cet enseignement vise le perfectionnement des compétences écrites et orales abordées au premier semestre. Les contenus viseront, entre autres, à choisir le type de plan adéquat en fonction d'une problématique bien définie en amont. Ainsi que le perfectionnement à l'expression orale en continue : savoir exprimer son point de vue, défendre ses idées, argumenter, produire un exposé clair et structuré, etc.

Les supports sont des extraits de presse, de films, de textes littéraires, etc...
Partir de la construction de la compréhension de ces documents, les étudiants seront engagés dans différentes techniques de communication

Les étudiants seront amenés à faire des recherches à la BU et à travailler en groupe.

Ecue 6.2 - Langues étrangères : Anglais

CONTENUS

Ce cours répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »² (CECRL). L'objectif de ce cours est de ne pas limiter l'apprentissage de la langue anglaise à sa seule fonction de langue mais de mettre en relation la classe et le monde hors de la classe.

Il s'agira d'une part de continuer ce qui a été entrepris au premier semestre et de renforcer ces capacités pratiques à une communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle. D'autre part, de s'approprier des méthodes personnelles de travail permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

² Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis); perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

BIBLIOGRAPHIE

- Berland-Delepine La Grammaire Anglaise de l'Etudiant Ophrys, 2000
- Jean Rey Le Mot Et L'Idee Anglais 2 Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un examen écrit en fin de semestre sur la base d'un sujet de réflexion.

Régime dérogatoire : Un dossier sera à remettre aux enseignants en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

MODULE VI Bis : DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LINGUISTIQUES EN ESPAGNOL (S2)

Enseignants responsables :

Begona ALONSO

Ecue 5.1 - Expression écrite et orale

CONTENUS

Cet enseignement vise le perfectionnement des compétences écrites et orales abordées au premier semestre. Les contenus viseront, entre autres, à choisir le type de plan adéquat en fonction d'une problématique bien définie en amont. Ainsi que le perfectionnement à l'expression orale en continue : savoir exprimer son point de vue, défendre ses idées, argumenter, produire un exposé clair et structuré, etc.

Les supports sont des extraits de presse, de films, de textes littéraires, etc...
Partir de la construction de la compréhension de ces documents, les étudiants seront engagés dans différentes techniques de communication

Les étudiants seront amenés à faire des recherches à la BU et à travailler en groupe.

Ecue 6.2 - Langues étrangères : Espagnol

CONTENU

Le semestre 2 aura pour objectif l'homogénéisation du groupe par le biais d'un approfondissement et d'un renforcement des connaissances acquises au préalable. Les connaissances théoriques seront mises en pratique grâce à des exercices de compréhension et d'expression orale, exercices de conversation, de traduction, débats, jeux de rôles. Une attention toute particulière sera prêtée à l'actualité socio-éducative des pays hispanophones, qui sera présentée, sous une approche comparatiste, à travers des documents écrits et audio-visuels. A partir de ces supports, un travail de perfectionnement linguistique sera entrepris afin d'utiliser l'espagnol de façon plus efficace et d'arriver à un maniement plus fluide et courant de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

Modalités d'évaluation : 2 ECTS Coefficient : 2

Régime général : 2 devoirs sur table en contrôle continu : 50% écrit, 50% oral (exposé).

Accompagnement pédagogique : Correction commentée des épreuves lors de la dernière séance TD

Rattrapage : devoir sur table (1h 30) pendant la deuxième session d'examen.

Module VII : Education et socialisation (S2)

Enseignant responsable :
Florent ACOTCHOU

Nombre d'heures :
6H CM 9H TD

Ecue 4.2 - Introduction à la Sociologie

CONTENU

Tout en donnant envie aux étudiants de découvrir ou redécouvrir avant tout les classiques des sciences sociales et à les fréquenter un peu plus souvent, ce cours aura pour vocation d'étudier et analyser avec eux certains sujets et faits de société afin d'en appréhender le mécanisme et les interactions possibles qui font LIEN.

BIBLIOGRAPHIE

DURKHEIM E, *Education et sociologie*, Presses universitaires de France, 1922
BOURDIEU P et PASSERON J-C, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964
CALENDREAU L, *Pouvoir et autorité en éducation*, L'Harmattan, 2009
BEDIN V et DORTIER J-F, *Violence (s) et société aujourd'hui*, Sciences humaines Editions, 2011
DUBET F, *Le déclin de l'institution*, Ed. du Seuil, 2002
BELLAT M.D. et ZANTEN A.V., *Sociologie de l'école*, Ed. Armand Colin, 2012

D'autres ouvrages seront indiqués lors des séances de cours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Une évaluation des compétences à partir d'un exposé en TD (50%) et d'un examen écrit en fin de semestre sur la base d'un sujet de réflexion (50%).

Régime dérogatoire : Un dossier de 8 pages maximum à rendre en fin de semestre sur la base d'un sujet remis aux étudiants en début de semestre, au plus tard à la 3^{ème} séance de cours.

Rattrapage : Examen écrit sur la base d'un sujet de réflexion.

Module IX : Apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir (S2)

Enseignant responsable :

Zohra AHMED BACHA

Ecue 6.3 - Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

CONTENU

La construction d'un projet ne peut se concevoir qu'à condition qu'il soit articulé à une histoire personnelle, dans une continuité entre un passé qui façonne un présent qui détermine le projet avenir. Identifier les moments clés au travers d'une orientation scolaire ou les événements les plus marquants dans un parcours de formation universitaire, ou parcours professionnel (stages, jobs d'été...). Se connaître soi-même, prendre le temps de s'arrêter pour adopter un regard introspectif sur ses capacités, ses envies, ses motivations, mais aussi surmonter ses hésitations et remédier aux lacunes et résistances à surmonter...

Objectifs de l'enseignement : L'enseignement vise ici une explicitation du « projet personnel et professionnel »

- Découvrir les différents horizons et des métiers du secteur éducatif et social
- Accompagner l'étudiant à solliciter Le (Répertoire Opérationnels des Métiers et Emplois) ROME, les guides ONISEP, l'Etudiant, le CIDJ, les magazines, ensemble d'informations sur les secteurs professionnels avec les guides APEC : Association. Pour l'Emploi des Cadres, fiches secteurs, fiches métiers, référentiels compétences...
- Accompagner l'étudiant à élaborer un projet professionnel personnel.
- Élaborer des outils personnalisés d'argumentation (Cv, lettres de motivation) pour soutenir et réaliser son projet personnel et professionnel.

Rencontre avec les professionnels du métier : Découvrir le métier que l'on a choisi au travers des témoignages de ceux qui l'exercent. Chaque étudiant doit impérativement s'être procuré par lui-même un rendez-vous avec un professionnel. La phase de recherche documentaire permettra à l'étudiant de recueillir les informations principales sur les secteurs professionnels, les métiers, les fonctions

Approche pédagogique : impliquer l'étudiant de façon réflexive dans la mise en adéquation de son parcours universitaire et de son devenir professionnel.

- Atelier d'écriture : apprendre à s'écrire et se projeter dans l'avenir.
- Accompagnement individualisé/ travaux de groupes.
- Mise en situation au travers de jeux de rôles.

MODALITE D'EVALUATION

Modalités d'évaluation :

ECTS : 2 Coefficient : 2

Régime général : rédaction d'un dossier écrit autour d'une thématique métier.

Date de rendu du dossier : dernière séance de TD/S1.

Régime général : contrôle continu 50% de l'écrit (dossier collectif) / 50% présentation orale.

Rattrapage : En cas de non-validation à la première session, une session de rattrapage sera prévue pour valider cette épreuve à la seconde session.

Connaissance du champ du travail social

Enseignants responsables :

Jean-Marc Le Hunsec

CONTENU

- Préparation aux écrits de sélection
 - ❖ Entraînement à l'écrit
 - ❖ Méthodologie des écrits
 - ❖ Organisation du travail personnel
 - ❖ La validation de l'examen de fin de module ouvre aux sélections orales de l'ENS et de Saint Honoré
 - Connaissance des métiers du social
 - ❖ Connaissance du secteur social
 - ❖ Découverte des métiers (ASS, ES, EJE)
 - ❖ Approfondissement des connaissances en lien avec le secteur social
 - Projet professionnel
 - ❖ Construction et argumentation du projet
 - ❖ Analyse des motivations
 - Communication orale
 - ❖ Préparation aux oraux
 - ❖ Travail et communication en équipe
-

Modalités d'évaluation :

Au semestre 2, les notes obtenues dans le cadre de l'option permettront de valider les ECUE
Projet professionnel personnel, Pratique de communication, Expression écrite et orale

Régime général : Examen écrit, examen oral, dossier enquête métier

Régime dérogatoire : non concerné

Accompagnement pédagogique : TD

Rattrapage : Fiche de lecture

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
UFR SCIENCES DE L'EDUCATION, SCIENCES SOCIALES ET STAPS
80, avenue du Général de Gaulle
Immeuble La Pyramide - 6^e étage
94009 - CRETEIL Cedex

SCOLARITE LICENCE 1 (BUREAU 615)

Gestionnaire de scolarité : N. Génier-Rahmé

nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

Tél : 01.45.17.44.09

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

| | | |
|----------|--------------|-------------|
| LUNDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |
| MARDI | 8h45 - 12h45 | 14h - 16h30 |
| MERCREDI | Fermé | 14h - 16h30 |
| JEUDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |
| VENDREDI | 8h45 - 12h45 | Fermé |

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE L1

M. Bigay : michael.bigay@u-pec.fr

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DU GROUPE « PROPULSE »

P. Lafont : pascal.lafont@u-pec.fr